



Universidad de Valladolid

Universidad de Valladolid



GRADO EN LENGUAS MODERNAS Y SUS LITERATURAS

TRABAJO FIN DE GRADO

**TÉMOIGNAGE ET L'EXPRESSION DU VÉCU DANS *RIEN OÙ
POSER SA TÊTE*, DE FRANÇOISE FRENKEL**

Presentado por:

ELSA VALERO PASTRANA

Tutelado por:

BEATRIZ COCA MÉNDEZ

Vº Bº

Año

2018-2019



Universidad de Valladolid

DECLARACIÓN PERSONAL DE NO PLAGIO

D. / D^a, Elsa VALERO PASTRANA, con N.I.F.: 71952453N, estudiante del Grado en Lenguas Modernas y sus Literaturas en la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad de Valladolid, curso 2018/2019, como autora de este documento académico, titulado: *Témoignage et l'expression du vécu dans Rien où poser sa tête*, de Françoise Frenkel.

y presentado como Trabajo de Fin de Grado, para la obtención del Título correspondiente,

DECLARO QUE

es fruto de mi trabajo personal, que no copio, que no utilizo ideas, formulaciones, citas integrales o ilustraciones diversas, extraídas de cualquier obra, artículo, memoria, etc. (en versión impresa o electrónica), sin mencionar de forma clara y estricta su origen, tanto en el cuerpo del texto como en la bibliografía.

Así mismo, que soy plenamente consciente de que el hecho de no respetar estos extremos es objeto de sanciones universitarias y/o de otro orden legal.

En Valladolid, a 13 de Julio de 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elsa Valero Pastrana'.

Fdo.: Elsa Valero Pastrana

TABLE DE MATIÈRES.

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | INTRODUCTION..... | 1 |
| 2. | JUSTIFICATION..... | 5 |
| 3. | ANALYSE LITTÉRAIRE DE <i>RIEN OÙ POSER SA TÊTE</i> | 7 |
| 3.1 | CONTEXTE HISTORIQUE..... | 7 |
| 3.2 | ANALYSE LITTÉRAIRE DU RÉCIT..... | 9 |
| 3.2.1 | La Biographie de Françoise Frenkel..... | 9 |
| 3.2.2 | Le titre et ses traductions..... | 11 |
| 3.2.3 | La nature du roman: autobiographie, autofiction..... | 12 |
| 3.2.4 | THEMES ET PROCEDES LITTERAIRES DANS LA NARRATION..... | 17 |
| 3.3 | LES PERSONNAGES : L'HÉROÏNE ET LES ADJUVANTS..... | 29 |
| 3.4 | LE TEMPS ET L'ESPACE, L'ORGANISATION EN PHASES ET L'ERRANCE..... | 32 |
| 4 | CONCLUSION..... | 40 |
| 5. | BIBLIOGRAPHIE..... | 43 |
| 6. | ANEXES..... | 45 |

1. INTRODUCTION.

Rien où poser sa tête: un titre apparemment simple qui a attiré mon attention. Je l'ai trouvé énigmatique, mystérieux. La traduction littéraire à l'espagnole est impossible et, c'est pour cela que j'ai eu l'envie de connaître le contexte, la racine et bien sûr, l'argument de ce roman. La curiosité que cette œuvre m'a suscitée, m'a amené à vouloir commencer ma recherche concernant l'auteure –Françoise Frenkel–, son œuvre et son histoire.

Frymeta Idesa Frenkel, appelée Françoise Frenkel, est née le 14 juillet 1889 à Piotrków dans la région de Lodz, Pologne. Mais il sera convenable de se poser certaines questions : Qu'est-ce qu'on sait vraiment sur cette femme ? Était-elle célèbre à son époque? Est-elle encore célèbre ? La réponse est négative dans les deux cas. Malgré le récit autobiographique de l'écrivaine et un petit article publié en 1946 dans *Le Mouvement féministe*¹, les connaissances et les données concernant Françoise Frenkel sont presque inexistantes parce qu'elles sont parties dans les oubliettes du temps. Il ne nous reste, donc, que son roman *Rien où Poser sa Tête*.

Françoise Frenkel, femme d'origine polonaise et juive, a décidé d'écrire son histoire et de la partager avec ses lecteurs dans l'espoir de laisser le témoignage de son vécu. Comme il est bien précisé dans l'avant-propos de l'œuvre, Françoise Frenkel écrit son histoire en Suisse, une fois qu'elle a quitté la France et qu'elle franchit la frontière suisse. Elle entreprend sa narration sur les bords du lac des Quatre-Cantons entre les années 1943-1944, et elle parvient à la publier l'année suivante, malgré les faibles probabilités de le faire à l'époque.

Quant aux éditions, comme il est bien précisé dans l'annexe du roman², la première serait faite par la maison d'édition J.H. Jeheber S.A. en 1945 ; maison d'édition génoise et disparue à l'heure actuelle. Ce roman est tombé dans l'oubli, tout comme son écrivaine, jusqu'à ce que l'écrivain Michael Francesconi lui apporte une deuxième vie en 2010. Après 65 ans d'oubli, il trouvera un exemplaire de ce roman dans un marché des compagnons d'Emmaüs à Nice.

¹ Voir Annexe 1, figure 1,

² Voir Annexe 1, figure 2.

C'est à partir de cette période que *Rien où poser sa Tête* a été considéré, par la critique et par les lecteurs, un trésor et ce sera la maison d'édition L'Arbalète Gallimard, dirigée par Thomas Simonet, qui publie une nouvelle édition préfacée par Patrick Modiano, écrivain français qui enrobe l'œuvre d'un prestige encore plus remarquable. Frédéric Maria décrit, à son tour, cette réédition comme un « Mouvement d'intérêt et de solidarité, impliquant de nombreuses personnes, en France et en Allemagne, pour reconstituer le puzzle d'un texte et d'une auteure sur lesquels on ne savait rien »³. Sa mission a été celle d'élaborer un dossier composé de documents concernant Françoise Frenkel. D'ailleurs, il existe aussi une autre copie dans la Bibliothèque Municipale de Lyon, cote : SJ B775/61⁴. Dans ce dossier déjà mentionné, il y a une photo de l'exemplaire que l'écrivaine aurait envoyé au Père Pierre Noir, l'un de ses amis, avec la dédicace suivante :

Au Révérend Père Pierre Noir, avec l'expression de sa profonde reconnaissance, respectueusement dévouée, L'Auteur. Merci de vouloir prier pour moi – je cherche l'apaisement : mes deuils sont nombreux et j'ignore où reposent tous les miens. Ma douleur est grande. Nice. Décembre 1945 (Frenkel, 2015 : 271)⁵

Après avoir révisé cette information, on pourrait constater que le travail, ainsi que la vie de Françoise Frenkel, a eu une histoire individuelle et bien sûr intéressante.

2. JUSTIFICATION.

La raison principale pour laquelle j'ai décidé d'analyser *Rien où poser sa tête*, c'est la curiosité que la Deuxième Guerre Mondiale suscite dans ma pensée. Ce n'est pas seulement le fait de comprendre pourquoi cette folie est survenue, mais aussi de connaître les conditions dans lesquelles ces juifs l'ont vécue ; ces nombreuses personnes qui ont été injustement marginalisés et exterminés dans le territoire occupé par les Allemands.

³ Bouchy, F. (2015). « Contre l'oubli de Françoise Frenkel », *Le Monde : Livres*. Octobre 2015. Repéré à https://www.lemonde.fr/livres/article/2015/10/29/contre-l-oubli-de-francoise-frenkel_4798905_3260.html. [Consulté le 18/06/2019]

⁴ Comme Françoise Frenkel n'a écrit que ce roman, pour les citations nous ne consignons que la page du roman.

⁵ Voir Annexe 1, Figure 3.

En effet, cette œuvre esquisse, d'un point de vue personnel, la tyrannie et la barbarie des Allemands pendant les années 1939-1945. Ce roman présente également le témoignage d'une femme qui, à cause de sa condition d'étrangère au départ et de juive plus tard, réussit à échapper l'horreur nazie. Une fois en Suisse, enfin à l'abri de la déportation, Françoise Frenkel peut rendre son témoignage, c'est-à-dire, elle parvient à rendre ce douloureux pan de vie au lecteur.

La lecture plus exhaustive de *Rien où poser sa tête* m'a apporté de nouvelles connaissances socioculturelles, politiques et linguistiques. J'ai eu l'opportunité de mieux connaître certaines parties de l'histoire concernant la Deuxième Guerre Mondiale et les conséquences qu'elle a entraînées pour la population. D'un point de vue linguistique et littéraire, ce roman serait susceptible d'être incorporé dans le corpus des œuvres francophones signées par des écrivains étrangers, ce qui prouverait l'importance du français pendant ces années comme langue de culture. Ce qui a attiré mon attention c'est l'usage du français ; je me suis demandé pourquoi une femme polonaise avait décidé d'écrire son histoire dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle. Dans ce cas, il est convenable de préciser la renommée de la langue française auprès des élites de l'Europe Centrale, la Russie et les pays scandinaves à la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Il est fort probable que Françoise Frenkel ait choisi le français comme langue d'écriture dans l'espoir d'atteindre le plus grand nombre de lecteurs.

Comme étudiante de français, mon objectif est d'être capable de bien communiquer, c'est pourquoi je vais raconter ce qu'elle a vécu et ce qu'elle a consigné dans son roman : *Rien où poser la tête*. L'importance que cette œuvre a prise pour moi est grande, je la considère maintenant indispensable dans ma bibliothèque personnelle.

Tout comme l'héroïne de *Rien où poser sa tête*, l'expression littéraire et, plus précisément, les procédés scripturaux ont éveillé ma curiosité pour repérer les contours de cette expérience du vécu. En ce qui concerne mes connaissances de la langue française, c'est avec ce Mémoire de Fin d'Études que je voudrais mettre en valeur les compétences acquises tout au long de mes études dans la formation Langues Modernes et leurs Littératures. En outre, je voudrais mettre à l'épreuve ma capacité à comprendre et à aborder une œuvre

littéraire, à réussir son analyse du point de vue linguistique et les caractéristiques qui l'entourent.

Du point de vue littéraire, mon but principal est de constater l'importance de ce roman d'éducation ou d'apprentissage, tel qu'il est défini par Michel Albin dans le *Dictionnaire des Genres et notions littéraires* : « pour désigner tous les récits qui décrivent les péripéties que connaît un héros dans son apprentissage du monde et qui montrent les leçons qui en sont tirées. » (1997 : 656). Dans le panorama littéraire, le roman d'apprentissage devient la preuve de l'enrichissement personnel du héros et d'autres personnages, tout comme les leçons apportées aux lecteurs de tous les âges par ces témoignages, ces expressions de mémoire écrites par des auteurs courageux.

3. ANALYSE LITTÉRAIRE DE *RIEN OÙ POSER SA TÊTE*.

La partie centrale de ce Mémoire de Fin d'Études est constituée par le contexte historique, qui sert à situer le roman dans le temps qui l'a inspiré, ainsi que par l'analyse des caractéristiques principales d'un récit autobiographique.

3.1 CONTEXTE HISTORIQUE.

Le récit dans *Rien où poser sa tête* prend place dans deux périodes distinctes de l'histoire européenne : L'entre-deux-guerres (1919-1939) et la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945). Les conséquences de la fin de la Grande Guerre sont très importantes, car le Traité de Versailles a imposé des sanctions sévères aux Allemands (Martos, 2019 : 30-31), et Hitler a profité de cette sensation d'humiliation et de mécontentement pour accéder au pouvoir en 1933. À partir de ce moment-là, son objectif d'agrandir l'Allemagne passera par la violation du traité de Versailles en réarmant le pays pour chercher son but de conquérir l'Europe (Losada, 2018 : 25-27). Suivant une politique d'exaltation de la race aryenne, il se produit une animosité envers les races considérées inférieures, notamment le peuple juif ; en 1935 les lois raciales de Nuremberg seront décrétées et par la suite le bouleversement de la vie quotidienne, comme le rappelle Françoise Frenkel :

Mais à la promulgation des lois raciales de Nuremberg (au Congrès du Parti, septembre 1935), ma situation personnelle devint à son tour très précaire.

Le parti nazi savait que ma librairie se trouvait, en quelque sorte, sous la protection des éditeurs français. Les autorités allemandes, fidèles à leur politique qui consistait à chloroformer l'opinion publique, hésitaient à provoquer un esclandre. D'une part, elles toléraient mon activité au service du livre français ; d'autre part, elles me faisaient grief de mon origine (33).

Le premier pas vers l'Holocauste aura lieu le 10 novembre de 1938 (40) : les grands pogromes et, plus précisément, la « nuit de cristal ». C'est à partir de ce moment-là que certaines de juifs ont été obligées à laisser leurs commerces, à fuir et, plus tard, à se cacher (Martos, 2018 : 123).

Ce serait face à la passivité européenne qu'Hitler va conquérir l'Autriche –Mouvement aussi connu comme *Anschluss*– entre février et avril 1938, et la République Tchèque – entre mars et octobre 1938 (Martos, 2018 : 67-89). Ce sera en septembre 1939 que la Pologne sera conquise⁶ et que la France et l'Angleterre déclareront la guerre à l'Allemagne. La Seconde Guerre Mondiale commence.⁷ Malgré la nouvelle situation politique, le gouvernement français ne renforcera que ses frontières dans la ligne Maginot en attendant l'issue de cette situation. Cette période d'attente est connue comme « la Drôle de guerre »⁸. Ce sera en mai 1940 qu'Hitler décide envahir la Belgique et les Pays-Bas⁹, puis ce sera le sort de la France, envahie par le Nord. Finalement, le 14 juin 1940, les Allemands arrivent à Paris. La ligne Maginot était, donc, tombée.

La France finira par signer l'armistice avec les Allemands le 22 juin. Soumis au Troisième Reich, le gouvernement de Vichy sous la direction du maréchal Pétain est créé¹⁰. La France est finalement divisée en deux zones: « l'Allemagne occuperait plus de la moitié du pays, tout l'est, le Nord, le centre jusqu'à la Loire et la zone littoral de Dunkerque à Bayonne.¹¹ »

Depuis 1940, des rafles systématiques contre les Juifs ont été appliquées par le gouvernement partout en France. La création de différents camps de concentration et d'extermination a donné lieu à l'Holocauste, voire la Shoah qui, en hébraïque, signifie :

« La catastrophe » en hébreu. Ce terme désigne spécifiquement la mise à mort de près de 6 millions de Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie et ses

⁶ Voir Annexe 5, Figure 1.

⁷ Voir Annexe 3, Figure 1.

⁸ Voir Annexe 5, Figure 2.

⁹ Voir Annexe 5, Figure 3.

¹⁰ Voir Annexe 5, Figures 4 et 5.

¹¹ Voir Annexe 3, Figure 2.

collaborateurs pendant la période de la Seconde Guerre mondiale. Le terme Holocauste, plus couramment utilisé dans les pays anglo-saxons pour désigner ce génocide, signifie en grec « le sacrifice par le feu »¹²

C'est dans ce contexte historique que l'exode de Françoise Frenkel a eu lieu, depuis Berlin jusqu'en Suisse en parcourant la France.

3.2 ANALYSE LITTÉRAIRE DU RÉCIT.

3.2.1 La Biographie de Françoise Frenkel.

Frymeta Idesa Frenkel, dite Françoise Frenkel (1889 –1975). Elle est née le 4 Juillet 1889 dans la région de Łódź, en Pologne. Avant 1914, elle part en France pour faire ses études de Lettres à la Sorbonne, sous l'appel de sa vocation de libraire et de son amour envers la langue française en s'éloignant de ses parents, qui sont restés en Pologne et qui n'ont pas connu le même sort que leur fille. À cette époque-là, la séparation des familles était habituelle soit à cause des fermetures des frontières, soit à cause des déportations.

En 1919, Françoise Frenkel fait un stage dans une librairie de la rue Gay-Lussac, à Paris. Quelques années après et ayant pris la décision de s'installer en Allemagne, plus précisément à Berlin ; elle va ouvrir avec son mari Simon Raichenstein « La Maison du Livre », une librairie qui donnerait aux Allemands et aux étrangers l'occasion de mieux connaître la littérature française. « Berlin était une capitale, ville d'université, on y sentait battre déjà le pouls de la vie renaissante. Une librairie française devait, à son heure, réussir. » (25). Après douze ans de réussite et d'une tranquillité, plus ou moins acceptable, sa vie va chavirer. L'approche du fantôme nazi ne se fait pas attendre et les menaces sur la population juive se correspondent avec l'exode de celle-ci.

Fuite, angoisse, peur et inquiétude, quatre termes qui représentent un sentiment commun partout dans le panorama social de la Deuxième Guerre Mondiale. Les persécutés, parmi lesquels se trouvaient Françoise Frenkel et les Français, qu'elle appelle des « cœurs bien nés » (155), partagent un lien de fraternité et de solidarité. Les adjuvants seront très importants dans sa vie, à tel

¹² Définition de Shoah ou Holocauste. Repéré à <http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah.html>

point qu'elle leur dédiera son roman sous la rubrique : « AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ » (17).

Après quatre ans d'errance depuis son départ de Berlin –en juillet 1939–, Françoise Frenkel réussit à franchir clandestinement la frontière suisse en 1943, après une longue traversée en passant par des villes telles que Paris, Avignon, Vichy, Nice, Grenoble, Annecy ou Saint-Julien. Une fois à l'abri des persécutions, il est possible de supposer qu'elle a pu bénéficier d'une nouvelle vie, malgré le poids de ses souvenirs, de la perte de sa famille et de l'obligation impérative de quitter la France : « Douloureusement oppressée par la séparation toute proche, je faisais mes adieux aux montagnes, aux prairies et aux champs, au village paisible, à ce vaste horizon, à la France. » (255).

Depuis son arrivée en Suisse en 1943, l'information concernant Françoise Frenkel est presque inexistante. Il est possible de penser que l'auteure choisit le silence après avoir rendu son témoignage. Cependant, un document concernant Françoise Frenkel a été trouvé : une demande d'indemnisation pour la saisie de sa malle¹³, ce qui la situe encore une fois à Nice. Sa vie s'est éteinte finalement à Nice le 18 janvier 1975.

Comme on l'a déjà remarqué, les amours les plus importantes de notre auteure sont la langue et la littérature françaises. En *Rien ou poser sa tête* cette caractéristique, surtout dans les premiers chapitres, va aider la narratrice à démarrer son apprentissage de la langue et la littérature française jusqu'au moment où elle ouvrira les portes de sa librairie : *La Maison du Livre*. Pour insister sur l'importance indiscutable de la littérature, le récit démarre dans cet état d'esprit pour mettre en valeur cette passion si intime : les livres et son désir de devenir libraire, comme il est bien précisé dans le premier chapitre : « Je ne sais à quel âge remonte, en réalité, ma vocation de libraire. Toute petite, je pouvais passer des heures à feuilleter un livre d'images ou un grand volume illustré. » (19). État d'esprit que la narratrice place déjà dans son univers personnel et intime : « Mes cadeaux préférés étaient des livres qui s'empilaient sur des étagères le long des murs de ma chambre de fillette » (19).

¹³ Voir annexe 1, figure 4.

3.2.2 Le titre et ses traductions.

En ce qui concerne le titre –*Rien où poser sa tête*–, il a été choisi par Françoise Frenkel dans le but de bien préciser son intention déclarative et son récit du vécu. Avec cette phrase qu'elle utilise comme titre, l'auteure résume toute l'histoire et les sentiments que l'héroïne, soit Françoise Frenkel elle-même, a expérimenté durant son parcours depuis Berlin jusqu'à la frontière suisse.

Quant à la traduction du titre dans d'autres langues, telles que l'anglais ou l'allemand, on y trouve des ressemblances dans les connotations du sens. C'est ainsi que la traduction à l'anglais donne *No place to lay one's head*, alors que l'allemand traduit *Nichts, um sein Haupt zu betten*. En revanche, la traduction à l'espagnol est plutôt une adaptation, puisque la version littérale – *Nada donde poner la cabeza* – serait aussi illogique qu'incohérente ; cette ambiguïté linguistique a, peut-être, inspiré une traduction plus libre, comme laisse entendre *Una librería en Berlín*, même si celle-ci ne reflète pas toute l'importance et la portée symbolique du titre l'original. En effet, le titre espagnol indique l'une des parties les plus importantes du roman : la librairie qu'elle ouvre à Berlin et son amour envers la littérature et la culture française ; ce titre n'inclut pas cependant la nuance dont Françoise veut doter son œuvre : l'errance incessante.

De ce point de vue, l'analyse de la couverture est aussi intéressante. Tout comme pour le titre, certaines dissemblances peuvent être aperçues dans les couvertures des différentes éditions. La maison d'édition française a choisi pour la page de couverture une photographie de la rue Passauerstrasse à Berlin en 1938. Cette image s'avère très adéquate pour ce récit, puisque cette rue a été choisie par Françoise Frenkel pour ouvrir sa librairie : *La Maison du Livre*. Il est probable qu'elle a fréquenté cette rue et que les gens de la photo pourraient bien être ses voisins. L'édition anglaise exhibe la photo d'une femme de cette époque, ce qui pourrait inviter le lecteur à prêter un visage à l'écrivaine. En revanche l'édition allemande présente un autre choix, car l'image de la carte de Berlin se fait écho d'une partie importante du récit de Françoise Frenkel : l'errance. Enfin, l'édition espagnole serait, à mon avis, la moins complète par rapport aux connotations qui découlent du titre, car l'image

de la couverture se fait écho et reflète, donc, l'amour de l'auteure envers la littérature, en correspondance au titre¹⁴.

3.2.3 La nature du roman: autobiographie, autofiction.

Comme on l'a déjà consigné dans l'introduction, le but de l'auteure est de partager son histoire avec le lecteur et de laisser le témoignage de ce qu'elle a vécu. Le roman de Françoise Frenkel est susceptible d'être classé dans le témoignage inspiré par l'immédiateté des faits survenus dans cette période convulse et dramatique, alors que d'autres témoins ont gardé un temps de silence avant de rendre leur témoignage, comme on l'a fréquemment signalé. Il est à remarquer la correspondance entre le temps d'un silence et la production littéraire, et entre l'immédiateté du témoignage et le temps du silence qui s'en suit. Dans le cas de Françoise Frenkel, on pourrait conclure que l'expression du vécu a vidé une inspiration scripturale postérieure.

Tout comme Primo Levi –écrivain de cette époque–, Françoise Frenkel a eu le besoin de raconter immédiatement ce qu'elle venait de vivre, dès qu'elle est arrivée en Suisse. En ce sens, Pierre Mertens consigne cette déclaration de Primo Levi en 1947 : « J'ai écrit tout de suite, dès mon retour. Tout ce que j'ai vu et entendu, il fallait m'en libérer. De plus, sur le plan moral, civil et politique, témoigner était un devoir » (30). Ces auteurs ont pris la décision de tout raconter dès qu'ils étaient hors de danger. Néanmoins, on connaît aussi la présence de quelques auteurs –tels que Jorge Semprun– qui, malgré ce besoin de laisser leur témoignage, ont attendu à ce que leur esprit soit plus calme et qu'ils aient trouvé la manière la plus adéquate pour s'exprimer : « Maintenant, après ces longues années d'oubli volontaire, non seulement je peux raconter cette histoire, mais il faut que je la raconte ». (Mertens, 2005 : 31)

Quelles que soient les motivations qui ont inspiré le silence de l'écrivaine, il est certain que le lecteur a devant ses yeux un récit autobiographique. Dans le cas de *Rien où poser sa tête*, c'est une autobiographie selon les traits consignés par Philippe Lejeune dans *Le Pacte Autobiographique* et repris par Jacques Lecarme dans *L'autobiographie* pour bien préciser ses particularités : « nous appelons autobiographie le récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence,

¹⁴ Voir annexe 2, figures 1, 2, 3 et 4.

lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier, sur l'histoire de sa personnalité » (1999 : 22).

Les caractéristiques principales de l'autobiographie sont : la correspondance nominale entre l'auteur, le narrateur et le protagoniste dans le récit, depuis Philippe Lejeune appelé « le pacte autobiographique » ; l'emploi de la première personne du singulier, appelée le *Je* narratif ; et la solidité entre le vrai et le vraisemblable, c'est-à-dire, les faits racontés sont susceptibles d'être vérifiés, et le récit est aussi crédible que cohérent pour le lecteur. La narration de cette expérience s'organise selon ces trois caractéristiques, sans négliger les licences de l'autofiction, terme très discuté parmi les littéraires, créé par Serge Dubrovsky en 1977 et plus tard défini par Philippe Gasparini, selon les termes repris par Sylvie Jouanny, comme :

Texte autobiographique et littéraire présentant de nombreux traits d'oralité, d'innovation formelle, de complexité narrative, de fragmentation, d'altérité, de disparate et d'autocommentaire qui tendent à problématiser le rapport entre l'écriture et l'expérience. (2017 : 95-96)

Comme on l'a déjà remarqué, l'authenticité des faits racontés dans l'œuvre est très importante. Toute autobiographie doit être constituée par des faits vrais et vraisemblables. Autrement dit, le lecteur doit pouvoir vérifier les dates et les faits historiques dans d'autres sources, en même temps qu'il doit croire ce que le narrateur a écrit. Dans le cas de Françoise Frenkel, elle va suivre cette prémisse, comme il est possible de le constater par la précision temporelle des dates, tel est le cas du grand pogrome : le 10 novembre 1938 (40). Alors la véracité du récit doit se continuer dans le vraisemblable : l'organisation de la narration doit obéir les lois de la logique et des faits socio-politiques du contexte historique : « À six heures du soir arrivèrent d'abord de nombreuses motocyclettes, suivies bientôt d'artillerie, de tanks, de cavaliers, et de fantassins, puis d'une multitude de camions » (:69). Il est possible que cette présentation de l'invasion de Vichy ne se soit pas passée exactement selon cette description, mais elle est crédible et vraisemblable.

En ce qui concerne ce *pacte autobiographique*, l'équité identitaire entre l'auteure, la narratrice et l'héroïne en *Rien où poser sa tête* paraît évidente, car, les trois rôles sont susceptibles d'être attribués à Françoise Frenkel. L'emploi du *Je* –la première personne du singulier– est un trait régulier tout au long du

roman : « J'y dénichais parfois un livre... » (20), « J'étais en Suisse, j'étais sauvée. » (257). Néanmoins, l'usage de l'alternance entre la première et la troisième personne figure aussi bien en *Rien où poser sa tête* que dans d'autres œuvres de cette période historique.

Malgré cet emploi déclaratif habituel, ce dédoublement narratif répond-il à des effets recherchés par l'écrivaine ? Le changement du point de vue et du registre narratif se doit certainement à la double perspective de la voix déclarative. Comme le remarque Philippe Gasparini (2004 : 154-157), ce changement de registre entre **Je/ Il** se correspond au double statut de l'écrivaine : sujet racontant et sujet observé, de sorte que la 1^e personne **Je** pousse le récit vers l'autobiographie, alors que la 3^e personne **Elle** fait basculer le récit vers la fiction. Cette dualité se continue dans le contraste entre le monde intérieur et l'extérieur, entre l'acteur et le spectateur.

Françoise Frenkel a utilisé, à mon avis, ce procédé pour raconter des moments de rêveries : certains moments de calme dans son exode déchirant. C'est dans ces situations que l'auteure va se présenter de la manière suivante :

Quelle est cette femme déguisée qui avance d'un pas allègre en chantant à mi-voix une mélodie de son enfance ? Je suis cette paysanne en sabots qui chantonne au rythme de ses pas sur la route blanche d'un pays merveilleux. (146)

Dans ce passage, on peut remarquer de manière claire le changement de la voix narrative entre **Je** et **Elle**. C'est le même cas que l'on observe dans la citation suivante, où l'auteure va changer son rôle d'héroïne pour se comparer au personnage de Cendrillon : « Cette nuit-là, Cendrillon dort sur un drap blanc, son polochon recouvert d'une serviette propre ». (220)

Ce changement de point de vue et, par conséquent, de personnage devient un trait caractéristique chez Frenkel, car elle va céder son rôle d'actrice à d'autres personnages secondaires de l'œuvre, ce qui perturbe d'une certaine façon la conception traditionnelle de l'autobiographie. Dans l'alternance du point de vue narratif, l'auteure va promener sa voix déclarative aussi dans des anecdotes¹⁵ ou des histoires d'autrui pour mettre en relief son rôle de

¹⁵ Anecdote : « Petit fait historique survenu à un moment précis de l'existence d'un être, en marge des événements dominants et pour cette raison souvent peu connue. » (TLFi- définition)

spectatrice : « Cette autre mère, juive, celle-là, qui, le cœur débordant de douleur, me raconta que son fils, de père chrétien, l'avait rencontrée dans la rue et qu'accompagné de camarader hitlériens, il avait fait semblant de ne pas la reconnaître » (51).

Rien où poser sa tête laisse supposer qu'il s'agit d'une autobiographie, parce qu'il est évident le poids du vécu. Cependant, les aléas qui pèsent sur la mémoire font penser à une certaine réélaboration du vécu ou à une possible autofiction. En ce sens, Vincent Colonna dans sa définition de *L'autofiction biographique* signale l'identité entre l'écrivain et le héros, dont l'histoire constitue la matière narratrice, que l'écrivain affabule à partir de données réelles : « Grâce au mécanisme du 'mentir-vrai', l'auteur modèle son image littéraire, la sculpte avec [...] liberté » (94).

L'histoire de cette femme est écrite de manière que le lecteur peut être confondu par certains aspects, tels que la durée de l'histoire et l'âge de l'auteure. Le cheminement de la véracité des faits racontés ne se heurte pas à la liberté offerte par les modes d'expression. En ce sens, il est aussi étonnant que remarquable le statut de l'héroïne, car l'image que la narratrice offre d'elle-même correspond plutôt à une jeune femme et, par conséquent, elle n'aurait pas encore un partenaire concret. L'auteure va, peut-être, utiliser l'omission de son mari au nom du *mentir-vrai*, ce qui entraîne la création d'une certaine image fictive de l'héroïne.

Dans cette récréation de l'image de l'héroïne, le lecteur est aussi piégé par l'âge, car au début du récit la protagoniste semble être une jeune femme, alors qu'elle a atteint l'âge mûre, comme il se déduit de cette présentation lors de la première tentative de fuite : « - Voyons, Suzy, il faut ménager madame. Elle n'a plus notre âge ». Ce contraste est mis en relief par ces répétitions : « Les jeunes gens et moi », « mes jeunes compagnons » « entouré des jeunes gens ».

Un autre détail à remarquer, c'est le petit décalage entre les dates consignées par l'auteure concernant son arrivée en France. Françoise Frenkel serait arrivée à Paris le 28 août 1939, alors que dans sa demande d'indemnisation elle précise « la première moitié de juillet 1939 » (2015 : 281). Il est possible, donc, d'imaginer que ce décalage n'est que le produit d'une erreur de mémoire à cause de sa situation en ce moment-là.

Quant à l'absence de son mari, les recherches faites sur le cadre du roman et, plus précisément, la recherche entreprise par Corinne Defrance (2017) qui, comme collaboratrice de la réédition de ce roman, a été la responsable de vérifier les informations sur « La Maison du Livre ». Cela a permis de connaître l'existence du mari de Françoise Frenkel : Simon Raichenstein, dont l'identité a été vérifiée suite à la recherche dans les archives berlinoises et françaises.

Il est, donc, possible de lui attribuer le rôle d'associé dans la création de la librairie à Berlin. Cependant, sa présence dans le roman autobiographique de l'écrivaine est nulle, puisque l'écrivaine omet sa présence dans cette tranche de vie : était-elle célibataire ? Son mari l'avait-il quittée ? La réponse serait douteuse à cause du silence de l'écrivaine. Or, Il est certain que Simon Raichenstein va s'exiler en France en novembre 1933 et qu'il sera raflé à Paris en juillet 1942, et puis déporté à Auschwitz-Birkenau, Pologne, où il est finalement décédé¹⁶. Cependant, Françoise Frenkel ne fait aucune allusion à la présence de son mari et à son sort terrible dans le camp de concentration.

La décision de l'auteure d'omettre l'existence de son mari m'a fait penser aux possibles causes de cette omission, voire de ce silence. Il serait possible de penser que la perte de son mari a été un coup très dur pour elle et, par conséquent, elle n'a pas voulu le remémorer dans sa narration. Du point de vue narratif, il est possible de penser que le rôle du mari dans le récit n'avait pas une grande importance, d'autant plus que son exil en France l'avait définitivement séparé de sa femme. Or, l'écrivaine a-t-elle profité de cette circonstance pour reconstruire son identité fictive ?

En effet, dès que Simon Raichestein aurait reçu un passeport Nansen – « document d'identité et de voyage destinée aux réfugiés et apatrides. »(266) –, il a utilisé le *sauf qui peut* et il s'est exilé en France, en laissant sa femme seule pendant cinq ans. En utilisant l'autofiction et le *mentir-vrai*, l'auteure ruse le lecteur par cette omission, puisque la solidité du temps passé devient autre, tout à fait différente : « J'étais restée seule, séparée de ma famille, de mes amis, perdue dans un abîme de tristesse » (74).

¹⁶ Son nom apparaît sur le Mur des noms du Mémorial de la Shoah à Paris.

3.2.4 THEMES ET PROCÉDES LITTÉRAIRES DANS LA NARRATION.

3.2.4.1 *Figures Stylistiques.*

Pour continuer avec l'analyse littéraire, il est nécessaire de remarquer l'emploi que Françoise Frenkel fait des différentes procédés littéraires tels que les figures rhétoriques, les anecdotes et de nombreuses occurrences signifiantes... Bien que le français ne soit pas la langue maternelle de la narratrice, sa maîtrise du français¹⁷ était très élevée, raison pour laquelle l'on peut trouver un nombre assez élevé de ce type de procédés littéraires dans cette œuvre.

La description. Le témoignage s'avère fondamental dans le récit de Françoise Frenkel, c'est pourquoi la description devient très imposante dans le but de transposer aussi bien la véracité que le vraisemblable du récit. Comme on l'a fréquemment remarqué, la description sert à placer autant le décor de l'action que les personnages, en même temps qu'elle contribue à mieux comprendre la psychologie des personnages et les motivations de l'action.

Le portrait. C'est la description des aspects physiques d'une personne. Dans le contexte précis où l'écrivaine place son récit, il est fondamental de bien préciser l'opposition entre les bons et les méchants, que la narratrice l'emploie pour différencier les races et les nationalités des personnes établies à l'époque. Voici comment elle décrit la race aryenne le jour où sa présence a été requise par la Gestapo : « ...jeune homme blond, en uniforme : vingt ans, figure imberbe, parsemée de taches de rousseur, yeux bleus délavés, l'air furieux... » (36). Par opposition, elle présente la race juive selon des traits physiques opposés : « Cette fillette avait un type israélite très prononcé...la peau d'une carnation d'albâtre, de grands yeux noirs, profondes et veloutés, les cheveux d'un noir bleuté, bouclés autour de son fin visage » (178).

La narratrice se sert également du portrait pour mettre en relief la portée éthique que certains personnages ont eue envers elle. Notamment, le contraste entre le physique et l'appartenance « aux cœurs bien nés », devenus ses adjuvants. C'est ainsi qu'elle décrit les Marius, un couple française qui risque sa

¹⁷ En guise d'avertissement, la notice précédant ce récit n'est que la garantie de la maîtrise de la langue française : "La présente édition de *Rien où poser sa tête* est conforme à l'édition originale de 1945. Nous n'avons procédé à aucune coupure ou aménagement du texte" (16)

vie pour éviter la déportation de l'héroïne, ils deviennent son soutien inconditionnel pendant les moments les plus durs de sa vie : « Mme Marius, aux yeux de braise, aux lourdes nattes de cheveux noirs, était corse. M Marius, quoique méridional, avait des yeux bleus et les cheveux châains » (123). Je crois intéressant de constater les différences dans leurs apparences physiques. M Marius aurait des traits aryens –comme on le signalerait à l'époque– tandis que sa femme aurait un aspect plutôt d'étranger, ce qui peut soulever qu'il s'agissait d'un mariage convenu, pratique très fréquent pendant la deuxième guerre mondiale.

Le portrait moral. C'est la description des coutumes ou des caractères des personnes. La narratrice dresse le portrait des personnes qu'elle rencontre lors des événements que celles-ci ont vécus en soulignant leur situation personnelle ainsi que leur perception de la réalité environnante, comme c'est le cas de « M. Charles Guyot, lyonnais, petit, malingre, était spirituel jusqu'au bout des ongles. Lors de l'occupation de Lyon, il avait manifesté avec un groupe de camarades et s'était vu bientôt contraint de fuir » (109).

Quant au caractère, ce trait moral, voire éthique, devient important par les implications du contexte historique et, surtout, par la portée morale, voire éthique, de certains personnages : les réfugiés désemparés et adjuvants. Le désarroi qui s'empare des premiers – « Daniel Léger était tombé dans une névrose dont Nice n'arrivait pas à le guérir. Il vivait dans l'inquiétude, se croyait poursuivi. » (110) – contraste avec l'assurance des adjuvants, tel est le cas de l'abbé F. à Annecy :

Son regard et sa figure avaient une expression d'infinie douceur. Je n'ai jamais vu regard si droit. On sentait d'emblée qu'il vous faisait confiance. Un rayonnement émanait de sa bonté et sa présence rassurait comme une belle matinée par un jour de paix (237)

La topographie. C'est la description des lieux, le décor dans lequel les personnages vont déambuler. Dans ce roman, l'errance devient un thème fondamental, voire majeur. C'est pourquoi ce type de description est très important pour encadrer aussi bien l'aspect des villes fréquentées que l'ambiance environnante. On dirait que l'état d'esprit des gens s'empare de l'atmosphère des lieux.

À partir de Marseille, j'avancé dans une féerie. La Corniche se dorait de ses mimosas, se parait de ses champs d'œillet : partout citronniers, orangers, oliviers avec leurs fruits aux branches se détachaient sur le fond vert sombre des palmiers. Un monde exotique s'étalait devant moi entre une mer et un ciel d'azur. (90)

Je reprends ma promenade à travers Annecy : voici une grille ancienne dont le fer forgé s'épanouit en fleurs entrelacées... Beaucoup de boutiques, dans les vieux quartiers, ont des enseignes sculptées sur bois ou peintes en couleurs. La pureté du style de certains vieux hôtels captive l'attention. (247)

La description des lieux dépasse la topographie pour incorporer la sphère de l'intimité et, plus précisément, celle des chambres et des maisons, où elle s'est réfugiée. Celles-ci prolongent son état d'esprit ainsi que la recherche d'un refuge protecteur et accueillant face à l'hostilité de l'extérieur :

La moustiquaire rose au-dessus du lit conjugal, la commode ancienne chargée de serviettes, le buffet plein de vaisselle et de tasses multicolores, les murs décorés de photographies de famille et de cartes postales, tout cela créait une atmosphère calme et accueillante. (125)

Je reçus pour logis une chambre décorée de deux beaux Gobelins. Quatre grands balcons ouvraient sur les Alpes. Mais dès que la nuit tombait, des ombres si épaisses enveloppaient le château qu'anxieuse je me hâtais de clore les volets et d'allumer les lampes. (138)

La description dépasse parfois son caractère purement stylistique pour éveiller l'imagination du lecteur et pour établir l'horizon d'attente. C'est ainsi que le dénouement du roman offre à la narratrice la possibilité de faire allusion à la nature et aux paysages fréquentés. La nature paisible éveille les sentiments du temps passé, en même temps qu'elle s'offre comme l'horizon d'un nouvel avenir :

Le château se trouvait sur une belle pelouse qui faisait une trouée profonde dans les arbres. L'édifice avait visiblement besoin de restauration, mais son dessin était très noble. (138)

Douloureusement oppressée par la séparation toute proche, je faisais mes adieux aux montagnes, aux prairies et aux champs, au village paisible, à ce vaste horizon, à la France. (255)

En même temps, l'auteure emploie la description de la nature pour représenter son état d'esprit et ses soucis. « Devant moi s'étendait la Méditerranée ; derrière, il n'y avait plus d'issue » (122). Toute comme dans cette dernière citation, on remarque un passage bref où Françoise Frenkel

s'arrête pour décrire de manière vraiment détaillée la nature qui l'entoure avec le seul but de montrer cette image réelle de son vécu, physique et moralement.

La nuit vint et m'enveloppa comme d'un linceul. Le silence était troublé par des bruits légers, des pommes de pin tombaient des arbres. Un oiseau, de son aile, frôlait une branche, un insecte grimpait au tronc d'un arbre et retombait sur le sol. Le vent paraissait chuchoter dans le feuillage. Tous ces bruits prenaient pour moi une signification inquiétante. (140)

La description est capitale dans *Rien où poser sa tête*, car Françoise Frenkel veut réussir à créer une image la plus claire possible dans l'esprit du lecteur des entourages, des sentiments, des situations, de son vécu.

La Comparaison. Selon le Larousse en ligne, la comparaison sert à établir le « rapport de ressemblance établi entre deux termes d'un énoncé grâce à un troisième terme introducteur (comme, ainsi que, etc.) ». Françoise Frenkel va utiliser différents types de comparaison, on trouve une comparaison plutôt figurative : « Ce qui se passa dès lors... pendant plusieurs heures, m'apparaît aujourd'hui comme un mauvais rêve » (187) elle ne se sert de cette comparaison que pour préciser une vérité personnelle.

En revanche, un autre type de comparaison, plus fréquente le long du roman, renferme une portée plus abstraite comme conséquence de l'attitude envers les événements vécus : « J'étais comme le noyé qui renonce à la lutte et s'abandonne aux éléments. » (181) « Je pleurais...Doucement, mes larmes si longtemps retenues commencèrent à couler...Ce fut comme une source chaude qui inondait mon visage. » (257).

L'Énumération. L'énumération est une suite de termes ou de formations linguistiques qui insistent sur un thème commun. Dans *Rien où poser sa tête*, on peut trouver des exemples tels que la brève liste des auteurs qui ont visité la librairie : « Claude Anet, Henri Barbusse, Julien Benda, madame Colette, Dekobra, Duhamel, André Gide, Henri Lichtenberger, André Maurois, Philippe Soupault, Roger Martin du Gard... » (29). Dans ce cas-là, l'auteure va s'aider de l'énumération pour mettre en relief le succès de sa librairie.

Rien où poser sa tête est plein d'énumérations que Françoise Frenkel utilise aussi pour bien apporter la véracité qu'on a déjà précisée. L'auteure fait

usage de l'énumération pour remplir les descriptions et qu'elles soient plus claires aux yeux du lecteur :

Nous pouvons alors nous inscrire sur une liste et indiquer des menus objets autorisés que nous voulions faire venir : papier à lettres, encre, porte-plumes et plumes (qui avaient la particularité de perdre leur pointe au premier usage), savon fait de sable et de glaise et des « sucrètes », bombons noirs en sucre de raisin... (205)

L'Anaphore : Défini selon le Larousse comme : « Reprise du même mot au début de phrases successives ». C'est avec l'anaphore que l'auteure parvient à emphatiser certaines idées, à son avis, importantes. Dans ce cas-là, elle souligne le terme « fuite » comme conséquence des arrêts.

Fuite devant le danger d'incarcération en Allemagne...
Fuite devant le camp de concentration...
Fuite pour rejoindre maman...
Fuite devant le danger de déportation... (188)

La répétition que l'on observe avec ces deux procédés stylistiques – énumérations et anaphores – est très fréquente dans ce genre de récits, car le fait de mettre en relief la vitalité de certains mots et des idées dans le but de bien souder l'horizon d'attente du lecteur.

La métaphore¹⁸ est une autre des figures stylistiques présentes dans l'œuvre. Un des exemples les plus notables est la description que Françoise Frenkel fait de son séjour à Berlin et qu'elle résumé comme une : « Vision de la naissance de cette monstrueuse et toujours grandissante termitière humaine qui s'étalait rapidement dans tout le pays avec un sinistre grincement de métal, termitière à l'incalculable potentiel de forces collectives. » (52) L'auteure utilise la métaphore « termitière humaine » pour comparer les gens aux termites dans le sens de leur obéissance aveugle à une reine, Hitler dans ce cas.

3.2.4.2 LES OCCURRENCES.

La lecture de ce roman a permis de constater la présence abondante de mots signifiants appelés occurrences, à cause de leur présence successive le

¹⁸ Emploi d'un terme concret pour exprimer une notion abstraite par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison. (Larousse)

long du roman, qui portent un sens implicite et qui sont, par conséquent, symboliques dans le contexte de ce roman :

1. Les moyens de transport : Le train, le vélo, la voiture...

Dans le champ sémantique des moyens de transport, le train devient un élément majeur par son symbolisme. Dans le cas qui nous occupe, le train est enveloppé des connotations négatives puisqu'il représente la recherche d'une destination ou d'un refuge à l'abri des contraintes sociopolitiques. Le train devenait le symbole du désespoir et du long voyage attendu des exclus : « Lorsque le train stoppait et que s'offrait la possibilité d'y prendre place, c'était la ruée générale ! », « ...les couloirs et même les toits des wagons étaient envahis. », « Certaines montaient par les fenêtres » (75). Cependant, dans le contexte de la « Drôle de guerre » le besoin de s'échapper était crucial.

Néanmoins, dans *Rien où poser sa tête*, le sens symbolique du train est ambivalent : le train représente un départ sinistre pour certains, alors que pour l'héroïne il représente la traversée à la recherche de la liberté pour fuir le nazisme.

La présence d'autres moyens de transports comme le vélo ou la voiture est aussi fréquente dans ce roman et fait partie des symboles de l'époque. En ce qui concerne l'exode, les voitures, les vélos, les camions... sont toujours présents. En effet, Françoise Frenkel se déplace en voiture vers Clermont-Ferrand :

À dix heures, nous prîmes notre place dans la file de voitures se dirigeant vers Clermont-Ferrand. Sur la route nationale, les véhicules allaient par rangs de quatre. Partout des camions chargés de femmes, d'enfants et de vieillards.[...] À perte de vue, des cyclistes qu'encadraient de nouveau des camions, des voitures à chevaux et des automobiles recouvertes de matelas. (67)

Le vélo a aussi un rôle très important à cette époque, il s'agissait du moyen de transport utilisé par les responsables d'emmener les persécutés vers les différentes frontières. Dans le cas de ce roman, c'est Julot, la première personne qui a essayé d'aider Françoise Frenkel à franchir la frontière suisse, qui va utiliser le vélo : « j'irai devant, tantôt à pied, tantôt à bicyclette ». (180) « Je continuais à suivre la route, puis, à un nouveau tournant, j'aperçus Julot, appuyé sur son vélo, entouré des jeunes gens ». (183)

2. La solidarité et la fraternité : les amis, les adjuvantes.

Les occurrences concernant la fraternité et la solidarité vont contrebalancer les connotations qui pèsent sur la notion d'enferment et d'isolement, produites par les pogroms et, surtout, par l'Holocauste. Avec les réformes législatives successives qui marginalisaient les Juifs¹⁹ et les étrangers dans la France occupée, le sentiment de solidarité et de fraternité est apparu chez les personnes concernées : s'entraider pour éviter la déportation et les déplacements vers les camps de concentration, partager la nourriture avec ceux qui n'avaient rien à manger ou bien aider les autres à trouver leur famille, sont devenues des situations les plus courantes. Ce sentiment ne s'arrête pas là ; une énorme quantité de personnes contraires au nouveau régime vont essayer de protéger les persécutés de la Gestapo et des nazis. Leur but principal est d'aider ces fugitifs et, si possible, les conduire vers les différentes frontières à la recherche de la liberté, où ils pourront rester libres et hors du danger.

Sous cette perspective, Françoise Frenkel va préciser certains exemples de la solidarité qu'elle a vécue, j'en ai choisi deux parmi ceux que l'on peut trouver dans l'œuvre : « La solidarité s'affirmait entre tous les voyageurs voués à un lendemain incertain. Tous s'accordaient, partageaient leurs vivres, vibraient à l'unisson » (79). « Ils comptaient sur un parent...un ami, ou sur l'ami d'un ami, sur des connaissances établies dans des lointaines parties du monde et qui les aideraient... » (95).

La solidarité et l'incertain deviennent, donc, solidaires dans cette épreuve d'endurance et de survie. La gratitude, envers les « des cœurs bien nés»..., contrebalance le désespoir, en même temps qu'elle signe le poids éthique de la fraternité. Du point de vue scriptural, le poids de la fraternité est susceptible d'inspirer de nouveaux récits au nom de la mémoire : « L'on pourrait écrire un volume sur le courage, la générosité et l'intrépidité de ces familles qui, au péril de leur vie, apportaient leur aide aux fugitifs dans tous les départements et même en France occupée » (163).

3. L'échange des nouvelles : la presse, la correspondance.

¹⁹ Voir Annexe 5, Figures 5, 6 et 7.

À cette époque, les médias sont fondamentaux pour la population et pour les persécutés notamment : le fait de recevoir des nouvelles de la guerre et de prendre contact avec la famille ou les plus proches est un soutien indéniable durant cette période. Dans son souci de témoigner, l'écrivaine fait allusion au journal français, *Le Temps* – le seul autorisé à Berlin dès 1935–, ainsi qu'à l'hebdomadaire suisse *La Weltwoche*. La radio, quant à la diffusion des informations, était utilisée partout dans les villes : « Dans les maisons, les cours, les squares, les bureaux, les restaurants et les cafés, la radio retentissait sans relâche » (54).

Comme continuité de l'échange de nouvelles, il paraît convenable de se faire écho du rôle de la Poste, même si l'échange des lettres dépasse la portée des médias. Le domaine du collectif rallie le privé parce que les lettres sont, en effet, le moyen le plus utilisé par la population et par les menacés : « La joie fut grande lorsque la poste enfin rouvrit et que l'on put expédier des cartes d'abord, des lettres ensuite. » (71). En ce sens, il semble convenable de remarquer l'emploi d'un code secret ou « langage convenu », selon l'expression de l'écrivaine, pour l'échange des informations. Le langage codé permettait, d'abord, d'être tenu au courant des faits et puis d'échapper le danger, si jamais la lettre était confisquée par la police :

Une Autrichienne nous fit savoir qu'à peine libérée et revenue dans les Alpes-Maritimes, elle s'était trouvée « gravement malade » (c'est-à-dire, en langage convenu, en danger de déportation), et que Sophie (elle-même) c'était « remise en route » vers Grenoble pour se rapprocher de nouveau de la frontière, évidemment.

Une autre nous parlait d'une forte « crise de rhumatisme » (obligation de fuir).

Une Allemande, repartie de la maison d'arrêt avec son mari pour sa résidence à Nîmes, y apprit que « les François » (miliciens) étaient venus « les inviter » ; le couple vivait dans une grande ferme où « on les soignait » (cachait) en attendant « les vendanges » (nouvelle tentative de fuite). (236)

4. La documentation nécessaire: la carte de ravitaillement, le permis de séjour, les sauf-conduits, le Visa...

Dans ce climat de fuite et de persécution, la documentation et les papiers sont fondamentaux pour la survie, d'autant plus que le manque ou l'absence de documentation était un délit : « déplacement sans autorisation, faux papiers, tentative de fuite » (226). Comme on l'a déjà consigné, la narratrice n'hésite pas à bien préciser l'atmosphère de ce temps : « l'horreur s'installa dans la vie

quotidienne » (55) ; « la guerre sévissait toujours en Europe, de plus en plus sanglante, les persécutions de même » (240).

Ce serait en 1940 que le nouvel gouvernement aurait mis en place un service de ravitaillement. La nourriture, le vin, le charbon et, même, les vêtements étaient distribués de manière inégale parmi la population. Les quantités étaient infimes dans les villes les plus pauvres : « À Paris, dans l'hiver 1943-44, la ration de viande tomba à 300 grammes, celle de matières grasses à 200 grammes par mois, et les distributions sont très irrégulières. » (Duby, 1970 : 549) Pour utiliser ces cartes de ravitaillement²⁰, il fallait se déplacer vers les différents étalages où les marchandises étaient dispensées.

Françoise Frenkel décrit sa situation à l'égard de l'approvisionnement : « Les deux tranches de viande hebdomadaires, l'œuf mensuel, les fruits et les légumes provoquaient ces stationnements successifs. » Le fait de se procurer des aliments était en rapport à l'attente que cela demandait, la patience de l'attente était en rapport aux petites quantités offertes :

Munie de ma carte de ravitaillement, coiffée d'un chapeau de paille qui me protégeait du soleil, mes deux paniers aux bras, je m'insérais dans la file [...] Je me tenais à mon poste, un livre à la main, de sept à onze heures du matin. Ces longues stations réservaient fatigues et déceptions (104)

Néanmoins, quelques jours n'étaient pas fructueux, Françoise Frenkel l'affirme : « Plus d'une fois, je rentrais bredouille, comme tant d'autres. » (105).

Une fois que les rafles étaient établies, le renouvellement des cartes de ravitaillement a été utilisé par le gouvernement comme prétexte pour arrêter des réfugiés et des Français désespérés : « Au début octobre, la population dut renouveler ses cartes de ravitaillement. La police était présente...pour mettre la main sur ceux qui, ayant échappé aux rafles, viendraient chercher les tickets indispensables. » (128-129) « C'était...l'occasion d'arrêter des Français qui venaient, par pitié, retirer les tickets de ceux qui se cachaient » (129).

En ce qui concerne les permis de séjour, les sauf-conduits et les visas, c'étaient des documents indispensables pour rester dans les villes, pour se déplacer en France et pour voyager dans d'autres pays. Françoise Frenkel,

²⁰ Voir Annexe 5, Figure 8.

lorsqu'elle avait eu son statut d'étrangère, a dû obtenir plusieurs sauf-conduits lors de son séjour en France. En effet, avec la menace grandissante de l'occupant, ces papiers ont devenu encore plus vitaux, le nombre de personnes qu'en avaient besoin désespéré a augmenté et, par conséquent, son obtention, était presque impossible. L'auteure a pourtant pu compter sur l'aide de nombreuses personnes pour pouvoir quitter les différentes villes, par exemple, Paris en 1940, un vieil ami à elle, « avisa d'urgence son filleul, qui m'envoya aussitôt une invitation en règle. » (59) « Je reçus le mien au moment propice. »(59). Ou en décembre 1940, quand la narratrice part pour Nice: « Des amis français m'envoyèrent une invitation visée par la préfecture de Nice qui aplanissait toutes les difficultés : j'obtins aussitôt le précieux sauf-conduit. » (90).

Toutefois, ce serait, grâce à un mot de recommandation écrit et signé par un haut fonctionnaire du Conseil, qu'elle aurait bénéficié de plus de facilité pour recevoir les différents documents²¹.

Une fois que les rafles sont une réalité inéluctable, les étrangers devaient être en possession d'un sauf-conduit pour pouvoir sortir des limites de leur résidence et les Juifs ne pouvaient plus profiter de ces documents, d'après la narratrice :

À l'entrée et à la sortie des gares, devant les guichets, sur les quais, aux stations principales d'autocars, aux octrois de la périphérie, les voyageurs étaient interpellés par des gendarmes et leurs papiers soumis à l'examen. [...] Il était interdit à tous les étrangers de quitter les limites de leur résidence, à moins qu'ils ne fussent munis d'un sauf-conduit. Cette pièce n'était pas délivrée aux étrangers de race juive. Et pourtant il fallait coûte que coûte risquer la fuite ; c'était pour eux le seul moyen de salut ! Dilemme insoluble ! (162)

Les visas sont, donc, des documents requis pour la déambulation en France. En raison de sa condition d'étrangère, un visa était plus que nécessaire pour se déplacer. Dès que les déportations seront effectuées à Paris, depuis le début de juillet 1942, la recherche d'un sauf-conduit s'avère capital : « Tout réfugié songeait alors à fuir vers la Suisse, l'Espagne ou l'Angleterre. » (162) Avec les aggravements progressifs des lois concernant les papiers d'identité, une nouvelle industrie est née dès novembre 1942 dans le but de créer des faux documents, de titres pour les Juifs et les persécutés : « On choisissait les

²¹ Voir mot de recommandation, Frenkel, 2015, *Rien où poser sa tête*, p. 60.

noms de Français résidant au loin, dans des zones interdites ou à l'étranger, là où le contrôle était impossible » (163).

Avec l'arrivée des Italiens dans les Alpes-Maritimes, les persécutions ont été suspendues. Le 15 décembre 1942, l'auteure se rend au Consulat de Suisse à Nice et elle a obtenu son visa suisse, mais il n'était pas permis de quitter la France ni aux étrangers, ni encore moins aux Juifs. C'est avec cette interdiction que Françoise Frenkel a dû obtenir un pour entreprendre son rapprochement de la frontière suisse.

Grâce à l'aide d'une de ses adjuvantes, une « Parisienne septuagénaire » (169) chez laquelle la narratrice était alors réfugiée. L'auteure parvient à obtenir des cartes d'identité et de ravitaillement : « Mon hôtesse allait, comme elle disait, 'perdre cette fois-ci ses papiers pour la bonne cause' » (171). Mais son statut d'étrangère et, surtout, de juive, demande impérativement non seulement de se procurer des papiers, mais que ceux-ci se correspondent à une vraie Française, voilà pourquoi la narratrice racon

te avec minutie cette transformation qui donnera vie à une nouvelle identité :

Quant aux nom, prénom, lieu de naissance, je les adoptais, bien entendu. Je m'appelais dorénavant, pour les besoins de la cause, Blanche Héraudeau, née à Paris, rue de Clichy. Le cachet de la préfecture devait achever de rendre la pièce authentique. Il fut dessiné au pinceau ! (172)

Les sentiments : L'évocation fréquente des sentiments le long du roman fait penser à un champ lexical – ensemble formé par les unités lexicales couvrant une aire de signification (TFLi) – qui réunit les sentiments principaux à l'époque de la Deuxième Guerre Mondiale. La haine, l'orgueil, la solitude, la peur, la détresse, l'inquiétude, le désespoir...

Cette étape historique a été très difficile pour des millions de personnes. Les changements sociaux et politiques et, surtout, l'arrivée au pouvoir d'Hitler et la sélection raciale et idéologique, qui s'en est suivie. Le portrait des personnages se partage selon le schéma de l'antithèse : les bons et les méchants : « Souvenir de l'apparition d'un chef à la face de robot, face où la haine et l'orgueil étaient si profondément marqués qu'elle était morte à tout sentiment d'amour, d'amitié, de bonté ou de pitié... » (52) Néanmoins, Françoise Frenkel n'a vraiment pas signalé cette différence. La présence des

méchants voire antagonistes est plutôt inhabituelle. Malgré leur appartenance au régime nazie et le mal qu'ils auraient fait à la narratrice, on ne peut trouver aucun mot de rancune envers eux dans le récit. La narratrice a pris la décision de dédier la plupart du roman à ceux qui l'ont aidée.

Dans l'entourage des sentiments surtout des antagonistes, il est nécessaire d'inclure la trahison, une occurrence très fréquente aussi à ce moment-là. Dans *Rien où poser sa tête*, elle est introduite avec le personnage de Mme Marion, une femme qui, d'abord, accueillera l'héroïne mais qui, quelques jours après, essaiera de la tromper pour de l'argent en profitant de sa situation personnelle. Les actions de cette femme sont pour tout le monde blâmables et, pourtant, la narratrice raconte ce passage comme s'il s'agissait de quelque chose de normal.

Le sentiment suivant à signaler est la solitude. Pour ce qui est de la narratrice, ce sentiment est l'une des situations des plus stressantes. « Tout valait mieux que de se morfondre dans l'isolement » (97) Malgré la nature solitaire de l'auteure, et les nombreux amis et adjuvants dont elle a profité le long de sa vie, le fait de ne rien savoir de sa famille « J'étais seule, séparée de ma famille, de mes amis, perdue dans un abîme de tristesse » (74) ou de devoir rester seule pendant qu'elle se cachait, « il fut décidé que je m'installerais dans la forêt attenante au château [...] Je restais seule ». (140) la tourmentait profondément. En effet, Françoise Frenkel reflète cette profonde solitude dans le titre du roman. Elle n'a eu rien où poser sa tête, malgré les nombreux adjuvants, elle est restée seule tout le temps, éloignée de sa famille d'abord et cachée après.

La race juive commence à être considérée inférieure et dispensable. La création des camps de concentration, les restrictions du ravitaillement et la fermeture des frontières préoccupent les gens et généralisent un sentiment de peur concernant leur avenir.

Françoise Frenkel témoigne cette inquiétude selon son vécu. Elle va illustrer cette peur et inquiétude grandissantes le long du roman pour apporter à la lecture un autre niveau, l'auteure veut que le lecteur soit transporté encore plus dans l'histoire: « Le jour était venu. J'oubliais ma détresse. J'admirais. Tout à coup, je fus saisie de peur. On marchait dans le sentier. Des pas lourds s'approchaient. Fuir ? Dans quelle direction ? » (141)

La peur amène au désespoir. Françoise Frenkel décrit quelques situations habituelles à l'époque comme le suicide : « les enterrements des désespérés qui s'étaient jetés sous les trains ou par les fenêtres... »(52) L'auteure sent aussi ce désespoir et comme elle le précise dans son roman : « Je passai une nuit agitée, cherchant une issue et méditant sur les moyens d'une nouvelle tentative de fuite. Je n'en voyais aucun. La pensée du moyen suprême m'effleura ». (219)

Puis, l'auteure décrit un passage vraiment poignant qui résume ce désespoir vécu par la population juive et étrangère : Un monsieur allemand sur le point de passer un procès pour avoir tué en désespoir sa femme qui ne voulait pas continuer à vivre en danger de déportation, raconte le moment où, pendant une tentative de fuite, ils avaient été découverts. Il relate qu'avant sa détention :

La femme retira le rasoir de sa valise et, le remettant à son mari, ordonna :

–Hans, tu as juré !

Affolé lui-même par cette arrestation subite, le mari saisit l'arme meurtrière et, comme hypnotisé par la volonté de sa femme, lui taillada la gorge... Alors, il se porta deux profonds coups de rasoir et tomba ensanglanté à côté de sa compagne. (214, 215)

Enfin, ce qui est le plus important à remarquer dans cette citation, c'est la généralité de ces sentiments racontés par Françoise Frenkel. L'Holocauste a été une étape obscure et triste. Le génocide entrepris par Hitler et ses troupes a mis fin à la vie d'une quantité énorme de personnes qui, jusqu'au moment de leur mort ont senti cette peur, inquiétude, désespoir et angoisse.

3.3 LES PERSONNAGES : L'HÉROÏNE ET LES ADJUVANTS.

Avant de commencer avec l'analyse des différents personnages, il faudrait mettre en relief le désir de Françoise Frenkel d'exhausser le courage des personnes qui ont risqué leur vie pour aider ceux qui étaient en danger à ce moment-là. Comme on l'a déjà expliqué, elle dédie ce livre aux « HOMMES DE BONNE VOLONTÉ ». C'est pour cette raison que l'auteure se concentre à raconter et décrire les péripéties des personnes, appelées adjuvants.

Il est indéniable le rôle principal de Françoise Frenkel : écrivaine, narratrice et héroïne. En ce qui concerne sa vie privée, son origine bourgeoise paraît évidente, du fait qu'elle fait ses études à la Sorbonne et qu'elle voyage

en Europe, ce qui était assez inhabituel à l'époque. Concernant son aspect physique et son caractère, l'écrivaine le passe sous silence parce qu'elle ne se décrit pas, alors qu'elle revient très fréquemment sur sa passion envers les lettres et la littérature. Dans un autre registre, lors de son errance vers la Suisse, elle ne cache pas non plus son désir de continuer à vivre et de survivre à cette période lugubre:

Une seconde, la tentation me vint de courir vers ce rassemblement et de crier : « Emmenez-moi, je suis des leurs ! » Un sentiment de solidarité m'envahit à cette pensée de solidarité et d'immolation. Mais la logique froide prit le dessus [...] L'instinct de conservation m'avait subjugué. (122)

En ce qui concerne les adjouvants, comme on l'a déjà consigné, leur nombre est plus élevé face à l'ennemi. L'importance, que ces personnages ont dans le développement de l'histoire, est énorme car c'est grâce à leurs décisions que l'auteure réussit finalement à fuir du pire des destins.

Pour commencer, en ce qui concerne l'environnement universitaire, il faut mettre en relief Henri Lichtenberger, son professeur à la Sorbonne. La narratrice ne fait pas un portrait de ce monsieur mais ce serait sur lui qu'elle pourra compter pour prendre la décision d'ouvrir la librairie à Berlin en 1921 et pour se déplacer en France : « Mon vieux professeur d'autrefois, l'ami toujours dévoué, me proposa de le suivre en Avignon où il se rendait lui-même ». (58)

En deuxième lieu, on va signaler l'importance des amis de l'auteure. Les adjouvants et amis les plus importants dans ce groupe sont les Marius, un couple français complètement engagé avec la narratrice pour l'aider, grâce auxquels l'auteure réussira à franchir la frontière suisse vers la liberté. Le couple accueille la narratrice comme si elle était un autre membre de sa famille, ils lui procurent de l'espoir, un refuge, de la nourriture et surtout de l'affection, ce qui dans la situation de Françoise Frenkel était très gratifiant. « -Ici vous êtes chez vous, c'est-à-dire chez de bons Français. Rien ne vous arrivera aussi longtemps que nous serons les maîtres ici. Pour l'avenir et la revanche, vous pouvez y compter, foi de Marius! » (125)

La tendresse et la gratitude que Françoise Frenkel a envers ses sauveurs, sont reflétées en un bref paragraphe où l'auteure raconte l'une de leurs rencontres pendant les persécutions :

Vers minuit, quelqu'un gratta doucement à la porte. C'étaient les Marius, En présence de ces êtres qui me témoignaient tant de dévouement, je fondis en larmes. Mes déceptions, mon amertume s'en allèrent. Eux aussi paraissaient émus, car si la joie d'être sauvée est grande, celle de porter secours à un être humain dans la détresse doit, sans doute, la dépasser chez les cœurs bien nés. (154-155)

Ce seront aussi les Marius qui chercheront les divers refuges dans lesquels restera la narratrice, et aussi ceux qui, quand elle ne sera plus en sécurité dans ces refuges, vont toujours l'accueillir chez eux.

Une autre des amis de l'héroïne est Elsa von Randendorf. La passion qu'aussi bien la narratrice que cette femme partageaient pour les lettres et l'aide qu'elles se sont donné l'une à l'autre, ont fait d'elle sa meilleure amie à l'époque :

Nous nous liâmes. Les difficultés du ravitaillement créèrent d'abord entre nous une communauté de préoccupation : on s'entraidait, on s'indiquait mutuellement les sources et les moyens d'approvisionnement. » « L'amitié nous réunit avec le temps. (111).

Il est aussi nécessaire d'inclure Mme Lucienne, une vieille amie de l'auteure qui se montrerait prête à l'accueillir.

Finalement, il faut faire mention des adjuvants qui, sans connaître Françoise Frenkel, ont pris le choix de l'accueillir. C'est le cas de M. Sigismond, grâce à qui la narratrice a pu éviter son arrestation le 26 août 1942 : « M. Sigismond, il faisait des deux bras des signaux singuliers [...] M'arrêtant, j'ai essayé d'en deviner les sens. Je vis qu'il me montrait la petite ruelle faisant face à l'hôtel ». « Arrivée à l'avenue, je tombai sur un attroupement [...] des gendarmes poussant devant eux, ou tenant par le bras des hommes des femmes et des enfants. » (121)

On peut parler après d'Yvonne, une adjuvante émotionnelle qui avec sa tendresse donnerait de l'espoir à la narratrice :

Madame, permettez que je vous embrasse. [...] Bonne chance mademoiselle Yvonne, je n'oublierai jamais votre gentillesse envers moi [...] Je marchais vite, l'oreille et les yeux aux aguets, les nerfs tendus, mais une joie intérieure m'accompagnait : je revivais l'adieu de la jeune Française. (145)

Un autre adjuvant émotionnel serait un gendarme français qui essaie de donner de l'espoir à l'héroïne pendant un moment d'angoisse : « tout ira bien. Patience ! », ou, comme elle le décrit, « répétant paternellement : voyons, voyons ! ».

M. Letellier, décrit par l'auteure comme « architecte de profession, ancien combattant et, de plus républicain » serait crucial pour que la narratrice arrive le plus près possible de la frontière.

Pour finir avec cette partie, il faut indiquer la présence d'une énorme quantité de personnages secondaires qui, avec une importance mineure, sont les protagonistes des différentes anecdotes que la narratrice ajoute le long du roman. On peut étudier un possible mosaïque humain que Françoise Frenkel fait dans *Rien où poser sa tête*. L'auteure utilise ce nombre si élevé de personnages pour raconter son histoire selon différents points de vue.

3.4 LE TEMPS ET L'ESPACE, L'ORGANISATION EN PHASES ET L'ERRANCE.

L'errance²² de Françoise Frenkel et l'itinéraire²³ qu'elle suit depuis 1914 et jusqu'en 1943, constituent la base du récit, si bien que le temps et l'espace sont, dans *Rien où poser sa Tête*, deux éléments narratifs très importants :

Par rapport au temps, le développement de l'histoire est plutôt linéaire puisque la narration suit l'ordre chronologique des événements, c'est-à-dire, une *synchronie*. À fin de consolider cette linéarité, Françoise Frenkel se sert des dates historiques significatives qui situent cette narration dans le contexte historique de la Deuxième Guerre Mondiale : « Le 10 Novembre 1938 fut le jour mémorable du grand pogrome dans toute l'Allemagne. » (40), elle fait aussi référence à la chute de la Ligne Maginot : « Quand, vers la fin mai 1940, la confiance dans la possibilité de la défense tomba brusquement... » (58). Pour faire après allusion au gouvernement de Vichy : « En mars 1942, le gouvernement de Vichy décréta le recensement général. »(117), ce qui lui permettra de présenter l'atmosphère généralisée en 1943 : « En mai, la police locale fut obligée, par ordre de Vichy, d'apposer sur les papiers des Français et des étrangers de religion ou d'origine juive la mention *Juif*. »(251)

²² Errance : « Action de marcher, de voyager sans cesse [...] Action de marcher sans but, au hasard. » (TLFi)

²³ Itinéraire : « Chemin, route à suivre ou suivie pour aller d'un lieu à un autre. »(TLFi)

Françoise Frenkel situe aussi dans la ligne temporelle tous ses mouvements, c'est-à-dire, ses voyages et le temps qu'elle passe dans les différents endroits de son parcours. Dans les premiers chapitres, elle date une des visites familiales: « C'était en décembre 1920 [...] J'allais, comme à l'accoutumée, faire un bref séjour chez les miens. » (23), puis, la narratrice énumère quelques événements importants dans son parcours: « Le 1^{er} août 1939 [...] Le 25 août, allégée de toutes mes obligations, à la veille de mon voyage de vacances dans ma famille, je revins [...] Le 26 août. Je fus appelée au consulat de France... » (46). Elle continue à consigner ces dates importantes le long de son récit jusqu'au dénouement, ce qui soutient la vérité de l'histoire : « En mai 1943, un groupe de réfugiés était allé faire acte de présence, comme d'habitude, à la police. Il fut appréhendé à l'improviste et incarcéré dans les caves de la mairie. » (250)

Malgré la synchronie qu'on vient d'analyser, ce roman va présenter des anachronies ou des décalages. C'est ainsi que l'on peut constater la présence de l'analepse ou le retour en arrière, ce qui aide l'auteure à introduire des situations éloignées du présent narratif et qui, par contre, ont une importance notable dans l'histoire : « L'occupation de 1914-1918 avait tout emporté. » (21) « ...les événements de 1914-1918 n'étaient pas si éloignés de notre mémoire. » (49)

La prolepse ou anticipation est aussi fréquente dans le roman. Cette technique a été utilisée par Françoise Frenkel pour exprimer des situations regrettables : « Ma retraite chez Mme Lucienne aurait duré jusqu'à la réalisation de mon départ si deux incidents n'étaient venus en compromettre la sécurité. » (159) et pour avertir le lecteur de ce qui va se passer : « L'on ne saurait imaginer ce que fut mon départ de Vichy ! »(74) « J'ignorais que j'allais en même temps vers l'époque la plus dramatique de mon existence ! »(90)

Dans ce va-et-vient temporel, le changement du temps grammatical est aussi remarquable. Françoise Frenkel a choisi de raconter son histoire au passé, mais l'emploi du passé composé, du passé simple ou de l'imparfait est parfois interrompu par l'emploi du présent de l'indicatif. En ce sens, on peut distinguer deux valeurs du présent : le présent de narration, utilisé dans les dialogues entre les personnages pour amener le lecteur au moment précis de l'action :

- Vous êtes bien madame Guilloux ?
- Oui.
- Madeleine ?
- Non, Marie.
- Pourquoi avez-vous pris la lettre ?
- Vous me l'avez remise, monsieur... (72)

Et le présent –dit historique– qui renvoie au moment où l'écrivaine écrit le roman, qui sert à ajouter un commentaire, un sentiment ou une réflexion à propos d'une situation concrète. « L'amertume de cette vérité me pèse aujourd'hui et me pèsera jusqu'à la fin de mes jours »(122).

En ce qui concerne l'espace, la narration est axée sur les endroits parcourus par l'héroïne et constituant le parcours de son errance et le fil conducteur de l'œuvre. Françoise Frenkel a donc divisé ce roman en quinze chapitres, chacun intitulé selon la ville ou l'endroit où elle se trouvait à chaque instant. La longueur de ces passages est en accord avec le temps que la narratrice passe dans chacun d'eux.

Indépendamment des divisions que Françoise Frenkel propose, il me semble approprié de grouper les XV chapitres en trois grandes phases, selon la situation personnelle de la narratrice : la première se correspondrait avec l'introduction et l'apparition des premiers problèmes ; la deuxième signalerait le début de son exode et la détérioration de sa situation sociale ; et la troisième porterait davantage sur les persécutions, la recherche de refuge et la fuite en Suisse.

Voilà le parcours de différentes phases du récit.

Première phase : l'introduction et les premiers problèmes.

Cette phase serait constituée exclusivement par le premier chapitre : *Au service de la pensée française en Allemagne*, dans lequel la narratrice n'a pas suivi la prémisse du titre, puisqu'elle a décidé de faire un chapitre d'introduction à l'avenir de son histoire. Notre héroïne va souligner l'importance que la littérature française a pour elle, ses premiers pas comme libraire, l'ouverture de sa librairie, les premiers problèmes qui arrivent avec la guerre... La narratrice s'aidera d'histoires et de procédés linguistiques comme la description, l'énumération, l'anecdote... pour diriger le lecteur vers son histoire.

D'une part, l'écrivaine utilise cette introduction pour se présenter indirectement, en ajoutant quelques notes sur son enfance, sa famille, ses origines juives, ses études à la Sorbonne, ses voyages et surtout, sa vocation de libraire qui l'amène à ouvrir *la Maison du Livre*, sa librairie à Berlin en 1921. Le lecteur peut se poser des questions concernant cette décision : Pourquoi l'a-t-elle fait ? Comment l'a-t-elle fait ? Et la plus importante, à quoi pensait-elle lorsqu'elle a décidé d'ouvrir la librairie à Berlin dans une situation politique si délicate ?

D'autre part, l'auteure situe l'action sur la carte depuis son enfance à Pologne et jusqu'à l'ouverture de sa librairie à Berlin, en passant par son étape d'étudiante à Paris. Un exemple serait la façon dont Françoise Frenkel guide le lecteur grâce à une description assez détaillée de Paris et des rues qu'elle fréquentait, comme la rue des Saints-Pères ou le Boulevard Saint-Michel, lorsqu'elle était étudiante. Cette particularité demande la précision, l'énumération, même la description pour que le récit soit vraisemblable.

Tous mes instants de loisir se passaient le long des quais, devant les vieilles boîtes humides des bouquinistes. J'y dénichais parfois un livre du XVII^{ème} siècle, qui, à cette époque, m'attirait tout particulièrement [...] La rue de Saints-Pères, avec ses boutiques poussiéreuses et sombres, lieux de trésors accumulés, monde d'investigations merveilleuses ! (20)

Grâce à ces brèves descriptions, le lecteur peut avoir une vision plus convenable de ce que Paris signifiait pour l'auteure : une ville pleine de mystère. Les termes que la narratrice utilise pour décrire cette ville, peuvent laisser croire que c'était une ambiance complètement différente de celle qu'elle avait vécue auparavant.

Finalement, la narratrice place l'action dans le contexte historique et social de l'époque. Elle fait référence à certains événements historiques comme les lois raciales de Nuremberg de septembre 1935 (33), le jour du grand boycottage à Berlin (38) ou le grand pogrom le 10 novembre 1938 (40), qui ont aggravé la situation sociale des juifs à ce moment-là. La censure, la répulsion et la tentative de marginalisation envers les juifs, rendent la ville conflictuelle et dangereuse pour eux. La situation personnelle de l'héroïne devient « particulièrement exposée » (47). Cette situation sociale, décrite dans ce

premier chapitre, constitue la base de l'argument de l'histoire et le point de départ de son errance.

Deuxième phase : son exode et l'aggravation de sa situation sociale.

Cette phase correspond aux chapitres II-VI dans lesquels l'auteure raconte ses déplacements avant l'Occupation et ses séjours à Paris, à Avignon, à Vichy et à Nice. La narratrice fait aussi référence, depuis son expérience, à l'exode²⁴ vécu par des milliards de personnes en France avec l'arrivée des Allemands, et à la nécessité de se déplacer tout le temps sans pouvoir avoir un domicile concret.

En ce qui concerne le style de la narration, il faut mettre en relief l'importance indéniable de la description des villes et du changement de la situation sociale. On peut constater comment l'auteure ralentit le fil conducteur de l'action pour décrire les paysages, les villes, l'environnement... Ces situations coïncident toujours avec un moment, aussi petit qu'il soit, de calme et de sécurité. Toutefois, immédiatement après, la narratrice oppose à chacun de ces paragraphes, un brusque retour à la dure réalité afin que le lecteur n'oublie pas l'exactitude des faits. Ainsi, elle s'arrête pour décrire comme s'il s'agissait d'un rêve sa première impression de la ville d'Avignon :

Tout y rappelait le passé: l'escalier, la courette, les fenêtres et jusqu'à la lourde clé de ma porte. Par moments, j'avais le sentiment d'être en visite chez des ancêtres [...] Un silence total donnait à certains quartiers un caractère irréel [...] La somnolente douceur de cette ville me conquit...(62)

Ce sentiment de calme est, cependant, remplacé subitement par l'angoisse de la réalité : « Mais, très vite, je fus ressaisie complètement par mon inquiétude douloureuse. Je perdis tout contact avec le passé et me retrouvai brusquement en pleine horreur de la réalité, celle de la guerre ». (65). Dans ce contraste des sentiments, la narratrice se fait écho des différences qu'elle ressent entre l'avant et l'après, comme c'est le cas la peinture d'une ville soumise à la transformation qu'apporte la guerre : « Paris gardait sa physionomie habituelle : mouvement, couleurs, vitalité » (53) et jusqu'au moment où des nouvelles sur la guerre sont arrivées « Paris était devenu du

²⁴ Voir Annexe 4, Photo 1.

jour au lendemain, étrangement silencieux »(55). On peut observer quelque chose de semblable dans la description d'Avignon :

À quel point peut changer l'atmosphère d'une ville en quelques semaines ! Lorsque j'avais quitté Avignon en juin, la Provence, pleine de quiétude, exhalait son charme [...] La ville vivait, en dehors de la guerre, son existence calme et sans heurt. Maintenant, les bancs étaient occupés par les soldats ; certains avaient la jambe ou le bras bandé [...] Des officiers et soldats allemands parcouraient les rues d'un air guindé. (81)

Toutes ces descriptions enferment le sentiment implicite de tristesse, d'amertume et de peur par les bouleversements produits par la guerre.

Elle exprime aussi l'état d'âme des habitants de ces villes. Elle utilise encore une fois l'énumération pour mettre l'accent sur les différents motifs de la croissante amertume des Français et les comparer au bien-être des occupants :

Les habitants, les réfugiés, les soldats démobilisés [...] se plaignaient partout et de tout : de la vie pénible, des difficultés de ravitaillement, de la rigueur des temps, de l'avenir sombre [...] les officiers, étincelants dans leur tenue soignée, occupaient les terrasses des grands cafés-glaciers et vidaient dès le matin des bouteilles de champagne. (70)

On doit aussi remarquer l'introduction d'autres histoires dans le récit. De la même manière que Françoise Frenkel a eu le besoin de partager une partie de sa vie avec des lecteurs inconnus, elle se rappelle une femme inconnue qui, a senti aussi la nécessité de raconter son histoire à qui que ce soit. « Elle se mit à me raconter son histoire [...] Elle était venue de Château-Renard pour voir son fils en traitement à l'hôpital [...] Par suite des bombardements, il avait subi un choc nerveux. » (83). On pourrait supposer que le soulagement que cette femme a eu après avoir raconté ses problèmes, est l'une des raisons qui ont amené Françoise Frenkel à écrire *Rien où poser sa tête*, non seulement pour laisser témoignage mais aussi pour apaiser sa douleur.

Afin d'introduire l'arrivée de nouveaux problèmes et d'amener l'action jusqu'à la troisième phase de fuite, la narratrice a utilisé, à mon avis, un procédé très curieux : En plein milieu du récit, elle va interrompre la narration de l'histoire pour y inclure un passage apparemment hors contexte constitué d'une description assez minutieuse d'un orage. Néanmoins, à mon avis, l'auteure se sert d'une métaphore évidente pour introduire les conflits à venir. D'abord, elle mentionne le calme, tel qu'elle décrit « immuable » de la mer et

tout suite après elle relate comment une tempête est capable de détruire la ville en relativement peu de temps :

La douceur de la Méditerranée me paraissait immuable [...] La tempête se déchaîna dans la nuit [...] l'orage couchait les arbres, renversant tout sur son parcours [...] L'eau pénétrait dans les rues transversales, inondait les jardins, les cours et les caves. (102-103)

Cependant, elle voudrait souligner une différence importante concernant la nature de ce phénomène météorologique. Si la tradition a consacré ce dicton « le calme vient après la tempête », le poids de la réalité lors de l'Occupation le contredit : « La paix des hommes n'était pas encore revenue... » (103).

Le recensement général décrété en mars 1942 par le gouvernement de Vichy et les persécutions suivantes, dirigeront l'histoire de Françoise Frenkel vers la période que j'ai considérée comme la troisième et dernière phase de son exode. « La danse macabre pouvait commencer ». (118)

Comme curiosité, et dans le but de vérifier si les endroits niçois que l'auteure mentionne dans *Rien où poser sa tête* continuent à exister aujourd'hui, j'ai décidé de faire quelques recherches et d'élaborer une carte où j'ai signalé les rues, les hôtels, les places, les bâtiments... cités par la narratrice.²⁵

Troisième phase: La fuite désespérée.

Cette troisième et dernière étape se développe entre la page 118 dans le chapitre VI –Nice– et le chapitre XV –Vers la Suisse–. L'aide des adjuvants, les divers refuges, les tentatives de fuite frustrées et la liberté finale sont les thèmes principaux.

L'expression des sentiments d'angoisse, de désespoir, de peur et d'épuisement, est prédominante. La narratrice va inclure de nombreuses références à ces sentiments le long de ces neuf chapitres avec des phrases comme : « Je pleurais de désespoir [...] Épuisée, je finis par m'assoupir ». (127), « ma fatigue physique était telle que j'éprouvais une indifférence proche de l'anéantissement ». (185), il faudrait cependant accentuer l'utilisation des procédés stylistiques comme le parallélisme afin d'insister sur la fatigue mentale et son envie que tout prenne fin. « Je crois que c'était par le désir plus

²⁵ Voir Annexe 3, Figure 3.

fort que tout, d'en finir, de ne plus penser, de ne plus chercher, d'en passer par là. J'étais comme le noyé qui renonce à la lutte et s'abandonne aux éléments ». (181)

Des occurrences concernant la politique et le gouvernement apparaissent aussi le long de cette phase : gendarmes, prison, cellule, avocat, débats, jugés... L'auteure met en relief l'importance qu'un avocat avait pour les persécutés à l'époque, elle le décrit comme « l'espoir suprême de chaque détenu ». (220) En plus, Françoise Frenkel dénonce, par exemple, l'ignorance des gendarmes en charge de la prison. « Tant d'ignorance frisait l'inconscience ». (195) Stupéfaite, la narratrice dédie deux pages complètes à en donner des exemples. L'un pense : « –Enfin, mademoiselle, ce n'est pas une catastrophe d'aller en Allemagne pour y travailler ! Ils payent bien et l'on y mange mieux que chez nous ». (193) ; un autre affirme être resté quelques heures à Gurs : « C'est lamentable ce qui se passe là ! Les gens y claquent comme des mouches ; vieillards, femmes et enfants. Oui, pour ça, d'accord ! C'est terrible, mais ils ont du commettre des crimes ou des fraudes en Allemagne ». Le dernier se plaignait de la quantité de travail qu'arrêter tant de juifs lui donnait en ajoutant : « Vous comprenez, les juifs, on s'en fiche...mais qu'ils restent où ils sont. Avec leur manie de venir à la frontière, ils mobilisent la gendarmerie nuit et jour ». (194)

L'écrivaine arrête encore une fois son récit pour décrire ses alentours dans un moment de soulagement et de paix :

Ce voyage au tribunal fut pour nous une réelle récréation. Il offrait l'occasion de quitter pour des heures la prison, de contempler le soleil, la forêt, les champs, les Alpes avec leurs cimiers neigeuses, l'hiver dans toute sa splendeur. (212)
Rien ne troublait le silence du couvent. Le jardin tout blanc me protégeait contre le dehors. Les montagnes faisaient un second cercle protecteur autour de moi, La paix régnait partout. Je commençais à reprendre lentement le rythme de l'existence. (239).

En effet, elle reprend l'opposition entre son désir de calme et la réalité : « Je cherchais une pensée réconfortante. Mais laquelle ? Ma mère adorée était bien loin ; depuis deux ans j'étais sans nouvelles d'elle et de tous les miens ; le monde entier était ensanglanté par la guerre ». (140-141) Elle ajoute aussi une expression de son vécu qu'elle regrette, et qui ne lui permet pas de jouir de sa

liberté : « La nature qui m'entourait m'apaisait sans que je pusse cependant retrouver en elle la joie de jadis ». (240)

Finalement, tout le long de cette troisième phase, Françoise Frenkel fait plusieurs références à la littérature et culture françaises : « Je croyais vivre un roman de Carco » (205), arrivé à son esprit à cause du langage vulgaire et des injures utilisées par deux de ses copines de prison ; « Cette nuit-là, Cendrillon dormit sur un drap blanc » (220), elle se compare à ce personnage de conte; « je me rappelai l'illustration d'une édition de Courteline » (223) cette citation représente la situation vécue par l'auteure pendant l'entrée dans la salle du tribunal à Saint-Julien, image que la narratrice compare avec les illustrations que Courteline utilisait dans ses romans. Finalement il faut préciser la référence qu'elle fait à quelques chansons populaires :

*À qui Dieu veut montrer ses merveilles
Il l'envoie par monts lointains... (146)
Nous n'irons plus aux bois,
Les lauriers sont coupés... (247)*

La narration de son histoire prend fin au moment où elle réussit à franchir la frontière suisse et retrouve avec la liberté totale. C'est ce que l'auteure voulait raconter. À partir de ce moment, elle décide de se taire, puisqu'elle n'a plus besoin de survivre et, qui sait, elle voulait mener sa petite vie. Enfin, ce parcours de survivante aurait-il mérité un second récit ou roman ? Il est certain que de la part de Françoise Frenkel ce n'en était pas le cas, alors que pour un lecteur curieux cela aurait satisfait un nouvel horizon d'attente.

5. CONCLUSION.

Rien où poser sa tête est un roman autobiographique qui raconte, de première main, l'histoire de Françoise Frenkel ; une femme qui a vécu, l'horreur d'être Juive dans la France Occupée.

Dans ce roman, l'auteure respecte les particularités de l'autobiographie : la réalité et la vraisemblance des faits, ainsi que le *pacte autobiographique* selon Philippe Lejeune. Cependant, elle va faire usage d'une certaine autofiction selon l'alternance entre la Première et la Troisième personne – **Je/Elle** – ; l'omission de certaines périodes de sa vie lui permet même d'établir le pacte de lecture avec son destinataire.

Concernant le style de l'œuvre, il s'agit d'une narration linéaire qui suit surtout un ordre chronologique et un itinéraire qui situe le récit dans l'espace. Il faut mettre en relief le bon usage que la narratrice fait de la langue française, bien que celle-ci ne soit pas de sa langue maternelle. En outre, Françoise Frenkel, utilise un langage très soigné, plein de procédés stylistiques comme la description, l'énumération, la métaphore et la comparaison... entre autres. Elle réussit à créer un texte facile à lire, qui éveille une image très convenable de son vécu, ce qui rend *Rien où poser sa tête* un roman très attirant pour le lecteur.

La Deuxième Guerre Mondiale, les persécutions, la peur, le désespoir, l'angoisse, mais aussi l'exode, l'errance et la liberté sont les thèmes principaux du roman. L'auteure les introduit à l'aide des dates historiques, des occurrences et de nombreux procédés stylistiques.

L'œuvre s'articule surtout autour de l'errance et l'exode subi par Françoise Frenkel à cette époque. L'histoire commence par une brève allusion à ses premières années passées loin de son pays natal, suivie de son idée folle d'ouvrir une librairie à Berlin en 1921, dans une Allemagne qui souffre le dénouement de la Grande Guerre. Plus tard, elle continue avec son parcours en France, essayant d'échapper et de se sauver des nazies. Elle raconte finalement sa fuite vers la liberté en traversant la frontière suisse en 1943. C'est ainsi que la narratrice raconte non seulement son histoire, mais aussi c'est qui, d'après elle, est très important à savoir : comment les Français ont vécu et enduré l'Occupation.

Enfin, la narratrice, sous le poids d'un devoir moral et étique, poursuit deux objectifs dans cette œuvre. D'abord, elle est à la recherche désespérée du soulagement de son esprit. Le fait qu'elle a écrit immédiatement et son silence après, car *Rien où poser sa tête* –le seul roman de cette écrivaine– fait penser qu'elle voulait se débarrasser le plus tôt possible du poids de ses souvenirs troublants pour pouvoir continuer à vivre.

Ensuite, l'auteure se croit dans l'obligation de laisser témoignage de cette expérience. Comme d'autres auteurs de cette période obscure, son but est celui de d'apaiser l'oubli des actions des nazies : les terribles conséquences et séquelles sur la population des survivants. Néanmoins, Françoise Frenkel va aussi mettre en valeur l'aide reçue et le savoir faire de tous ceux qui l'ont aidée, grâce à qui elle réussit à échapper les persecutions. C'est à eux qu'elle va dédier son œuvre.

La douleur ressentie par Françoise Frenkel, aussi que par les autres auteurs qui ont vécu, bien l'Holocauste, bien l'Occupation de la leurs pays, est indiscutable, mais le sentiment du devoir étique de laisser témoignage que l'accompagne a été plus fort.

En regardant dormir mon fils, je ne peux que souhaiter une chose : que jamais il ne ressente le temps de la souffrance et de la peur comme je l'ai connu durant ces années.

Mais qu'ai-je à craindre ? Ces choses-là ne se reproduiront plus, plus jamais (1973 : 380).

Joseph Joffo, *Un sac de billes*.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Aron, P., Saint-Jacques, D., & Viala, A. (2004). *Le dictionnaire du littéraire*. Cahors: Quadrigue/Puf.
- Barrientos, J.L. (1996). *El lenguaje literario 1. La comunicación literaria*. Madrid: Arco Libros S.L.
- Barrientos, J.L. (1998). *Las figuras retóricas. El lenguaje literario 2*. Madrid: Arco Libros S.L.
- Bertrand Dorléac, L. (2010). *L'art de la défaite. 1940-1944*. Paris : Seuil.
- Bouchy, F. (2015, octobre). « Contre l'oubli de Françoise Frenkel » *Le Monde*. [Récupéré le 25 Juin 2019]: https://www.lemonde.fr/livres/article/2015/10/29/contre-l-oubli-de-francoise-frenkel_4798905_3260.html
- Cohnen, F. (2018). "La noche de los cristales rotos". In *Muy historia*, n°99, p. 122-131.
- Colonna, V. (2004). *Autofiction & Autres mythomanies littéraires*. Éditions Tristam.
- Frenkel, F. (2015). *Rien où poser sa tête*. Lonrai : Éditions Gallimard.
- Gasparini, Ph. (2004). *Est-il Je ? Roman autobiographique et autofiction*. Paris. Seuil.
- Joffo, J. (1973). *Un sac de billes*. Paris : Livre de Poche, n° 5641.
- Jouanny, S. (2017). « Autofiction ». In *Dictionnaire de l'autobiographie : écritures de soi de langue française*. Paris : Honoré Champion Éditeur
- Lecarne, J. & Lecarne-Taboné, E. (1999). *L'autobiographie*. Paris : Éd. Armand Colin.
- Losada, J.C. (2018). "El rearme alemán en el III Reich". In *Muy Historia*, n°99, p. 22-31.
- Martos, J.Á. (2018). "Con una bota en Austria y otra en Checoslovaquia". In *Muy historia*, n°99, p. 64-90.
- Martos, J.Á. (2019). "Paz para hoy, guerra para pasado mañana". In *Muy historia*, n°112, p. 26-33.

Mémorial de la Shoah : Musée, centre de documentation. [Récupéré le 20 juin 2019] <<http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/quest-ce-que-la-shoah.html>>

Mertens, P. (2005). « Ils ont nommé l'innommable », in *Magazine Littéraire*, n°438, p.30-32.

Michel, A. (1997). *Dictionnaire des Genres et notions littéraires*. Manchecourt : Encyclopaedia Universalis.

Museum, U.S. (s.d). "Introduction to the Holocaust". In *Holocaust Encyclopedia*. [Récupéré le 5 mai 2019] <<https://encyclopedia.ushmm.org/content/en/article/introduction-to-the-holocaust>>

Muy Historia, 1938 A las puertas de la Segunda Guerra mundial. 2018, n°99.

Muy Historia, 1919-1939. El mundo de Entreguerras. 2019 n° 112.

Pico, R. C. (2017). "Una librería en Berlín: una librera sobreviviendo en la II Guerra Mundial". [Récupéré le 6 mai 2019] < <http://www.libropatas.com/libros-literatura/una-libreria-berlin/>>

Rossel, A. (1985) *Histoire de France à travers les journaux du temps passé* [5] *La Seconde Guerre Mondiale (1939-1945)* [s.l.] : À l'enseigne de l'arbre verdoyant.

Rossi-Landi, G. (s.d.). « Drôle de guerre ». [Récupéré le 18 juin 2019] < <https://www.universalis.fr/encyclopedie/drole-de-guerre/>>

Rouso, H. (1996). *Les années noires. Vivre sous l'Occupation*. Paris : Gallimard.

Simonet-Tenant, F., Braud, M., Jeannelle, J.-L., Lejeune, P., & Montémont, V. (2017). *Dictionnaire de l'autobiographie: Écritures de soi de langue française*. Paris: Honoré Champion Éditeur.

Wahl, J.-B. (s.d.). « Alsace-la ligne Maginot-fort de Shoenenbourg ». [Récupéré le 2 mai 2019] < www.lignemaginot.com/accueil/indexfr.htm>

Zapatero, J. (2010). *Escribir el horror: Literatura y campos de concentración*. Barcelona : Montesinos

6. ANEXES

ANNEXE 1

Figure 1 : Article publié dans *Le Mouvement Féministe*, 13.04.1946.
Photographie © Consulté sur : www.lemilie.org.

Publications reçues

Françoise FRENKEL: *Rien où poser sa tête*. Edit. J.-H. Jeheber S. A. Genève.

Les récits dont l'action se situe dans le cadre de la guerre ont entre eux une tragique parenté. C'est pourquoi, en lisant « Rien où poser sa tête », on pense à « Je suis une vraie Norvégienne », malgré la différence des personnages et des situations.

Françoise Frenkel, d'origine polonaise, était directrice d'une librairie française, à Berlin, lorsque les événements de 1939 l'obligèrent à fuir. Ne pouvant gagner sa patrie, elle se réfugia en France, à Paris, où elle avait fait ses études. Mais bientôt l'exode l'entraîna vers le Midi. A partir de ce moment, les péripéties se succédèrent vécues douloureusement, « sans rien où poser sa tête... » Pourtant de lumineux rayons se glissent parmi les images de misère, et nous en savons gré à l'auteur. Pas de plaintes, des faits rapportés avec décence et mesure, d'une manière très vivante. Françoise Frenkel ne serait-elles pas une des « héroïnes inconnues » ? R. G.

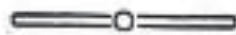


Figure 2 : Page de titre de l'édition originale de *Rien où poser sa tête*, 1945.
Image scannée de Frenkel, 2015 : 270.

270

L'ÉDITION ORIGINALE, 1945

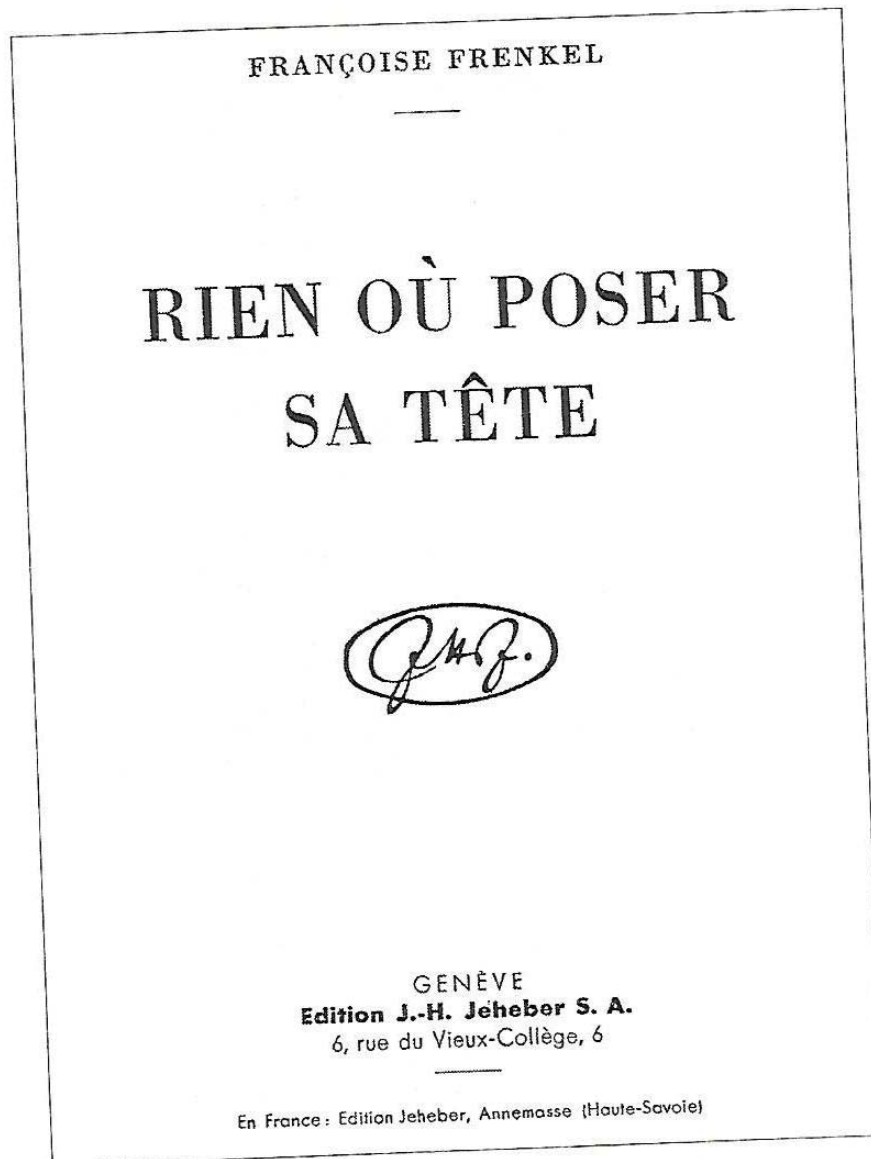


Figure 4 : Demande d'indemnisation de la malle que Françoise Frenkel avait confiée à un garde meuble à Paris. Images scannées de Frenkel, 2015 : 273, 274.

DEMANDE D'INDEMNISATION

273

Anmeldung
von rückerstattungsrechtlichen Geldansprüchen gegen das Deutsche Reich
und gleichgestellte Rechtsträger)

Bundsgesetz zur Regelung der rückerstattungsrechtlichen Geldverbindlichkeiten des Deutschen Reichs und gleichgestellter Rechtsträger

Der Haupterschöpfungszeitpunkt
Der Haupterschöpfungszeitpunkt
für
Rückerstattungsverträge
- 1 JUL 1933
A. Personalangaben
Anfragen

Über Haupterschöpfungszeitpunkt
 für Rückerstattungsverträge
 siehe W. G. I. Nr. 10000-101-10
 unter dem Punkt
 6380 F

1. Personalangaben des Antragstellers

a) Familienname **P R E N K E L**
(bei Frauen auch Geburtsname) geb. **PRENKEL**

b) Vorname **Françoise Frymeta**

c) jetzt wohnhaft **NIZZA (Frankreich), 1 avenue de Bellot.**

d) Geburtsdatum und Ort **Piotrkow (Polen).**

e) Staatsangehörigkeit **FRANZOESISCH.**

f) Beruf **Vormals Buchhändlerin, jetzt Schriftstellerin.**

g) Wohnort (ständiger Aufenthalt) **PARIS (17^e) Rue Colonel MOLL, 19.**
im Zeitpunkt der Entziehung

h) Wohnort oder Aufenthalt oder persönliche Hauptfesterklärung des Antragstellers im Gebiet der jetzigen Bundesrepublik Deutschland oder in den jetzigen Westzonen von Berlin zu irgendeinem Zeitpunkt während der Zeit vom 30. Januar 1933 bis 8. Mai 1945 **von 1921-39 in Berlin, Passauerstr. 39.**

i) Wohnort im Jahre 1948 **NIZZA, Frankreich.**

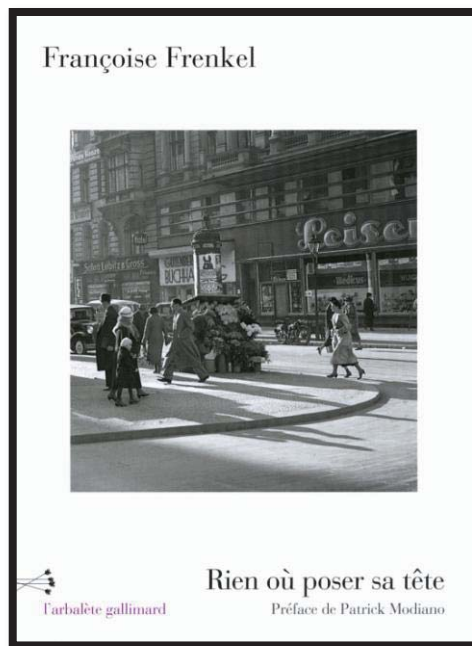
k) Angaben über die Antragsberechtigung, falls der Antragsteller nicht der Geschädigte ist: (Beifolge, Abtretung u. dgl.)

* Nach § 1 BRG4 findet das Gesetz Anwendung auf rückerstattungsrechtliche Ansprüche gegen das Deutsche Reich einschließlich der von der ehemaligen Deutsche Reichswehr und Heerespolizei.
 Das Gesetz findet ferner Anwendung auf rückerstattungsrechtliche Ansprüche gegen 1. das ehemalige Land Preußen, 2. die Preussischen Provinzen schlesien, 3. die ehem. Reichswehrzivilisches Deutsche Arbeitsdienst, sowie Einrichtungen, deren Angehörige von Verbänden und ihre Angehörigen im Ausland, 4. die Reichsregierung der Juden in Berlin und mit dem Auswanderungs- und Mithera.

« Ma grande malle rescapée de Berlin confiée à un garde-meuble parisien » (p. 60).

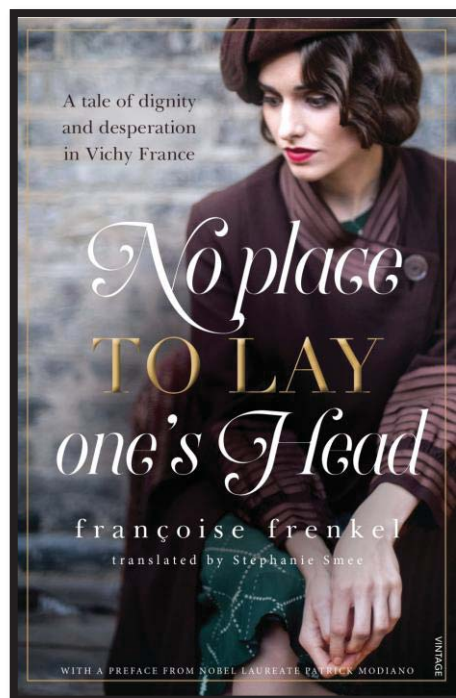
ANNEXE 2

Figure 1 :



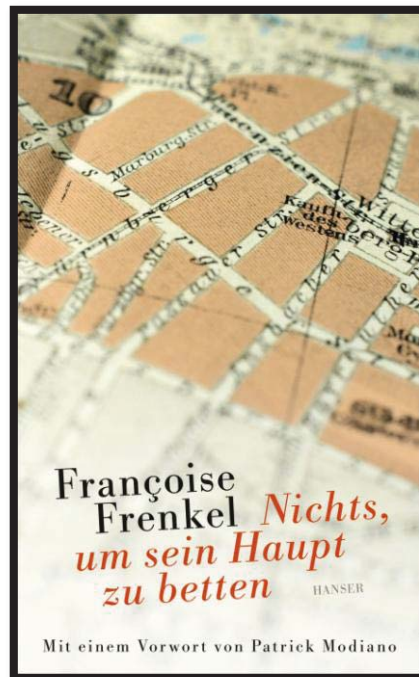
Couverture *Rien où poser sa tête*, 2015, Collection L'arbalète Gallimard, Repéré à : <http://www.gallimard.fr>

Figure 2



Couverture *No place to lay one's head*, 2017, Vintage Australia. Repéré à <https://www.penguin.com.au/books/no-place-to-lay-ones-head-9780143784111>

Figure 3



Couverture *Nichts, um sein Haupt zu betten* (2017). Hanser Verlag. Repéré à <https://www.hanser-literaturverlage.de/buch/nichts-um-sein-haupt-zu-betten/978-3-446-25271-4/>

Figure 4



Couverture *Una librería en Berlín* (2017). Seix Barral. Repéré à <https://www.casadellibro.com/libro-una-libreria-en-berlin/9788432229992/4793752>

ANNEXE 3

Figure 1: carte occupation nazie 1939-1942



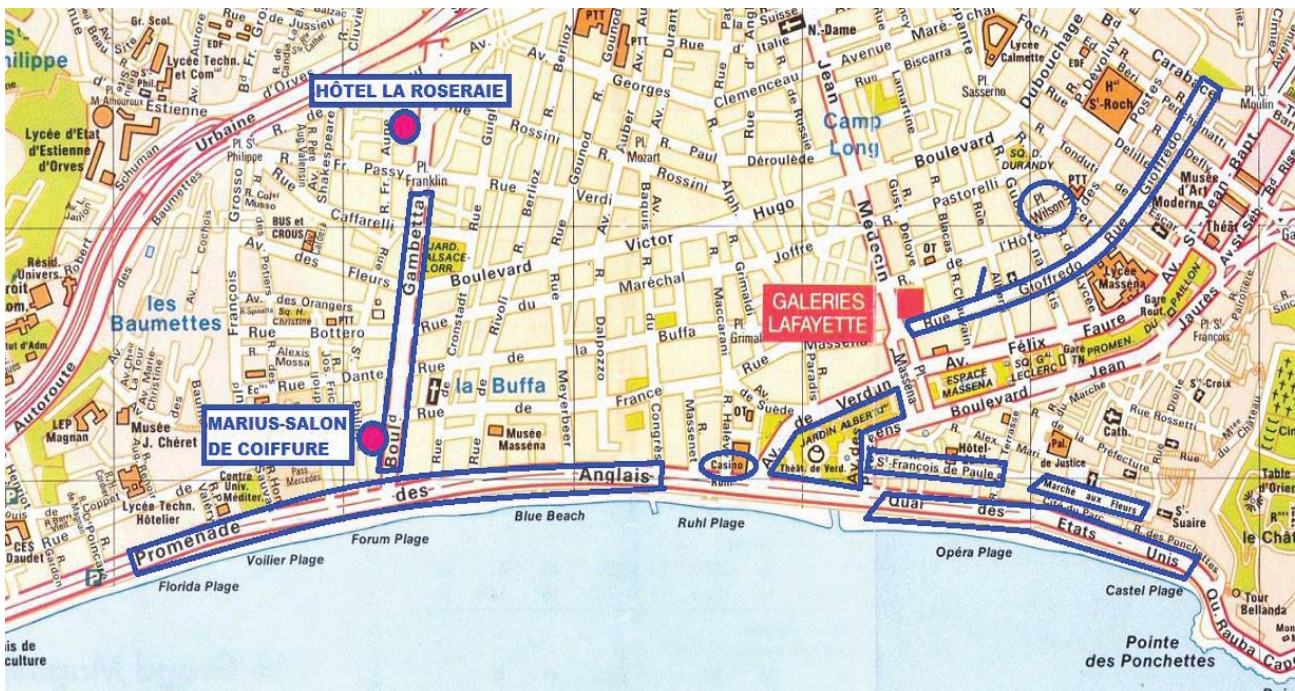
1938. A las puertas de la Segunda Guerra Mundial. Repéré à Muy Historia, nº 99, avril, 2018

Figure 2: carte de la France occupée



Gaba, E. (2008). Carte de France : les zones françaises occupées pendant la Seconde Guerre mondiale, version française. Repéré à https://commons.wikimedia.org/wiki/File:France_map_Lambert-93_with_regions_and_departments-occupation-fr.svg

Figure 3: carte actuelle Nice



Endroits nommés dans Rien où poser sa tête à Nice. Carte original récupéré sur <http://www.orangesmile.com/guia-turistica/niza/mapas-detallados.htm>



10 Avenue Depoilly



12 Rue Saint-Philippe

Ces deux photographies actuelles se correspondent respectivement avec L'hôtel La Roseraie et le Salon de Coiffure des Marius à Nice. Deux des lieux les plus importantes du séjour de Françoise Frenkel. Curieusement, il est encore possible de voir une plaque avec le nom de l'hôtel à l'entrée du numéro 10 et l'ancien établissement des Marius continue à être un salon de coiffure. (Images récupérés sur <https://www.google.es/maps>)

Figure 4: Phases de l'errance



1 Première phase : l'introduction : Carte Europe Centrale. Image récupéré sur <http://www.enexclusiva.com/10/2017/viajes/europa-central/>



2 Deuxième et troisième phase : Les Premiers problèmes et La fuite désespérée. Carte Politique France. Image récupéré sur <http://www.carte-du-monde.net/pays-194-carte-politique-france.html>

ANNEXE 4

Photo 1:



Bundesarchiv, Bild 146-1071-083-01
Foto: Tritschler | 10. Juni 1940

Tritschler. *Die Flüchtlingswagen sind hoch beladen mit den wenigen Habseligkeiten* (1940). [Image]. Repéré à http://www.bild.bundesarchiv.de/index.php?switch_lang=en

ANNEXE 5

Les images qui constituent cette annexe ont été repérées sur *Histoire de France à travers les journaux du temps passé* [5] *La Seconde Guerre Mondiale* (1939-1945)

Figure 1:



Figure 2:



Figure 4:

Le portrait du Maréchal

Depuis plusieurs jours, les enfants des écoles offrent au public — de préférence dans les couloirs du métro, parce qu'il fait froid dehors — les cartes postales à l'effigie du maréchal Pétain. Mais c'est aujourd'hui dimanche que, dans toute la France, aura lieu la vente en grand, au profit de l'Entr'Aide d'Hiver et du Comité Central d'Assistance aux Prisonniers.

Il n'est pas une maison, si humble soit-elle, où l'on ne puisse et ne doive accrocher au mur la silhouette populaire du chef de l'Etat. Elle fait belle figure à côté des chromos assez lamentables des défunts présidents de la III^e République, avec ou sans barbe, mais tous reconnaissables au grand cordon rouge qui leur barrait la poitrine. On souhaite, en passant, que toutes les maires de France soient promptement pourvues d'un portrait grand format, et que la moustache blanche du vieux chef préside désormais aux cérémonies de l'état-civil, et même aux dé-livérations, quand il y aura moins de deux mille habitants.

Acheter le portrait du maréchal,



c'est témoigner que, dans le désar-roi des esprits et l'inquiétude des cœurs, il y a tout de même un homme pour servir de ralliement aux naufragés. C'est affirmer que la France maintiendra, quoi qu'il ar-rive, son unité morale. Ce sera en même temps un geste de solidarité ajouté à d'autres, et ce que vous don-neriez ira droit à la misère la plus poignante.

Achetez donc une carte postale, et davantage si vous pouvez : pour les malheureux, pour les prisonniers. Associez dans ce geste le maréchal Pétain et la France. Vous mêlerez ainsi la foi, l'espérance et la cha-rité, qui, pour être théologales, n'en sont pas moins trois belles, et très humaines, vertus.

AUJOURD'HUI,
La France entière autour
du Maréchal,
Au profit des prisonniers
et de leurs familles.

(N) L'ŒUVRE DU 25 DÉCEMBRE 1940

Figure 5:

Le gouvernement du maréchal PÉTAIN annonce des mesures contre les juifs

La Radio nationale a annoncé hier soir que le gouvernement allait prendre des mesures contre les juifs. Des textes ont déjà été adoptés par les ministres et ils vont paraître très prochainement au *Journal officiel*.

Dans son œuvre de reconstruction nationale, ajoute la radio de Vichy, le gouvernement du maréchal Pétain a dû, dès les premiers jours, étudier d'une part le problème des israélites et, d'autre part, celui de certains étrangers qui, ayant abusé de l'hospitalité française, n'ont pas peu contribué à notre défaite.

Partout, et spécialement dans les services publics, si réelles que soient d'honorables exceptions dont chacune pourrait fournir un exemple, l'influence des juifs s'est fait sentir, insinuante et finalement décomposante.

(N) LE PETIT PARISIEN DU 18 OCTOBRE 1940

LE SIMPLE BON SENS



— Londres dit...
— Te fatigue pas, mon gros : pour moi, l'anglais c'est de l'hébreu.

(N) LE CRU DU PEUPLE DU 25 OCTOBRE 1940

Figure 6:

VICHY PROMULGUE

une nouvelle série de lois sur les Juifs

Leur recensement est organisé dans toute la France et le « numerus clausus » institué pour le barreau, la médecine, les offices ministériels et les étudiants des diverses Facultés

De nouvelles mesures ont été prises en ce qui concerne les Juifs. Une première loi ordonne le recensement de tous les Juifs sur le territoire français. Une seconde précise et met au point les décrets du 2 octobre 1941 sur le statut des Juifs. Elle leur donne un véritable statut juridique. Un des articles de cette nouvelle loi oblige aux Juifs tous moyens d'information, presse, radio et cinéma, en moyen de pression dont ils peuvent disposer grâce à l'impôt. Les professions d'intermédiaires, en particulier celles de laquais et de courtiers, leur sont interdites. Des décrets fixeront prochainement les conditions de représentation des Juifs dans certaines professions, telles que le barreau, la médecine et certains offices ministériels. Dans ces professions, la proportion des Juifs ne pourra pas excéder 2 % du nombre des non-Juifs qui les exercent. Un décret fixera de même la proportion des étudiants Juifs dans les Universités. Ce décret ne pourra en aucun cas dépasser 2 % des effectifs.

D'autres textes comporteront le recensement des immeubles appartenant à des Juifs. En ce qui concerne les dérogations prévues en faveur de certains Juifs, la nouvelle loi précise qu'elles pourront s'appliquer à certaines personnes qui ont rendu des services exceptionnels au pays. Les membres des familles de Juifs morts à la guerre bénéficieront des mêmes dispositions que les Juifs anciens combattants.

DE L'ÉCRIVAIN DU 14 JUILLET 1941

DE L'ÉCRIVAIN DU 15 JUILLET 1941

Le recensement de tous les Juifs va être effectué sur tout le territoire

De nouvelles dispositions

LES JUIFS dans le monde

D'après nos estimations de la presse parisienne publiées avec les statistiques officielles sur la répartition des Juifs en France, Angleterre, Belgique, Espagne, aux environs de 1938 :

| | |
|--------------|------------------|
| France | 1.400.000 |
| Angleterre | 400.000 |
| Belgique | 90.000 |
| Espagne | 10.000 |
| Total | 1.900.000 |

En 1938 il en fut compté également en France, en raison de l'émigration allemande, autrichienne et tchèque :

| | |
|--------------------------|----------------|
| Venus d'Allemagne | 200.000 |
| Venus d'Autriche | 100.000 |
| Venus de Tchécoslovaquie | 100.000 |
| Total | 400.000 |

Total en France, vers 1938 : 1.900.000 Juifs

Or, les Juifs ne sont ni agriculteurs ni ouvriers. Ils ne participent dans le pays et servent seulement dans les professions libérales et en peu dans les services publics.

Par exemple :

| | |
|---------------------------|------------------|
| Les professions occupées | 1.700.000 |
| Les professions libérales | 600.000 |
| Les services publics | 1.100.000 |
| Total | 1.700.000 |

L'émigration juive représente donc près de 20 % dans les diverses professions précitées et il s'est accéléré.

Un million juifs est mille émissaires compromettants dans les banques, les assurances, les sociétés nationales ! Nous dévotionnons de nos vœux !

DE L'ÉCRIVAIN DU 15 JUILLET 1941



Figure 7: Nouvelle loi contre les juifs.

176

A PARTIR DU 7 JUIN

Les Juifs devront porter une étoile jaune

Le « Journal officiel » contenant les ordonnances du Militärbefehlshaber in Frankreich publie l'ordonnance ci-après :

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer

und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

§ 1. — SIGNE DISTINCTIF POUR LES JUIFS

1) Il est interdit aux juifs, dès l'âge de six ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive.

2) L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription « Juif ». Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement.

§ 2. — DISPOSITIONS PENALES

Les infractions à la présente ordonnance seront punies d'emprisonnement et d'amende ou d'une de ces deux peines. Des mesures de police, telles que l'internement dans un camp de juifs, pourront s'ajouter ou être substituées à ces peines.

§ 3. — ENTREE EN VIGUEUR

La présente ordonnance entrera en vigueur le 7 juin 1942.

Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

AVIS

Les juifs soumis à l'obligation de porter un signe distinctif en vertu de la 8^e ordonnance du 29 mai 1942 sur les mesures prises contre les juifs, devront se présenter au commissariat de police ou à la sous-préfecture de leur domicile pour y recevoir les insignes en forme d'étoile prévus au paragraphe premier de ladite ordonnance. Chaque juif recevra trois insignes et devra donner en échange un point de sa carte de textile.

Le chef supérieur de la police et des S. S. dépendant du Militärbefehlshaber en France.

**al Pétain
teauroux**



est acclamé par des enfants
des champs.

Aujourd'hui ».)

(N) AUJOURD'HUI DU 1^{er} JUIN 1942

Figure 8: Carte de ravitaillement.

171

| |
|--|
| <p>Cette semaine</p> <p>TOUTES CATEGORIES</p> <p>180 grammes de VIANDE Tickets 7, 8, 10 et 11</p> <p>90 gr. de CHARCUTERIE ou viande autre que celle de boucherie Ticket 8D</p> <p>SUPPLEMENT POUR LES J 3</p> <p>90 grammes de VIANDE Ticket 8H</p> <p>La validité des tickets 1, 2, 4 et 5 et DG est prorogée jusqu'au 17 mai. Le ticket 3C reste valable tout le mois de mai</p> <p>A partir d'aujourd'hui</p> <p>250 grammes de PATES ALIMENTAIRES ou de tapioca Ticket DP de mai Le ticket DO d'avril sera périmé le 15 mai</p> <p>A partir du 12 mai</p> <p>Ticket D9 de mai J1, J2, J3</p> <p>500 grammes de CONFITURE ou marmelade ou un kilo de COMPOTE ou de fruits au sirop</p> <p>AUTRES CATEGORIES</p> <p>250 grammes de CONFITURE ou marmelade ou 500 gr. de COMPOTE ou de fruits au sirop</p> <p>Le ticket D9 d'avril cessera d'être valable le 31 mai</p> <p>A partir du 13 mai</p> <p>J1, J2, J3</p> <p>QUATRE CEUFS Tickets DW et DX de mai</p> <p>AUTRES CATEGORIES</p> <p>DEUX CEUFS Ticket DW de mai</p> <p>Tickets déjà déposés chez les commerçants</p> <p>Si le poids des œufs est inférieur à 40 grammes, il sera attribué trois œufs pour deux. Les tickets DW et DX d'avril cesseront d'être valables le 15 mai</p> <p><i>Distributions valables pour la Seine et les communes de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne désignées par les préfets.</i></p> |
|--|